

# **CNP Assurances**

Société anonyme à Conseil d'administration  
au capital de 594 151 292 € entièrement libéré  
Siège social : 4 place Raoul Dautry, 75015 Paris (France)  
341 737 062 R.C.S. Paris – APE : 6511 Z.  
Entreprise régie par le Code des assurances

## **Comptes sociaux**

### **au 31 décembre 2008**

# SOMMAIRE

<b>I. - BILAN AU 31 DECEMBRE 2008</b> .....	<b>4</b>
ACTIF.....	4
PASSIF.....	5
<b>II. - COMPTES DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2008</b> .....	<b>6</b>
COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE.....	6
COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE VIE.....	7
COMPTE DE RESULTAT NON TECHNIQUE.....	8
<b>III. - ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES</b> .....	<b>9</b>
<b>IV. - PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT 2008</b> .....	<b>10</b>
<b>V.- ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX.</b> .....	<b>10</b>
<b>NOTE 1. - FAITS CARACTERISTIQUES DE L’EXERCICE 2008</b> .....	<b>11</b>
1.0.- IMPACT DES MARCHES FINANCIERS SUR L’ANNEE 2008.....	11
1.1.- REPRISE DE PROVISIONS SUR L’EXERCICE.....	11
1.2.- UNICREDIT : EVOLUTION DU PARTENARIAT ET IMPACT DU DEFAUT LEHMAN.....	11
1.3. - MISE EN PLACE D’UNE OFFRE D’ASSURANCE POUR LES COURTIER EN CREDIT.....	11
1.4.- ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE CNP ASSURANCES DU 22 AVRIL 2008.....	12
1.5. - CONCLUSION D’UN ACCORD DE PARTENARIAT EN GRECE ET A CHYPRE.....	12
1.6. - CONFIRMATION DE LA NOTATION AA DE CNP ASSURANCES PAR STANDARD AND POOR’S.....	12
1.7. - PRIX DU MEILLEUR RAPPORT ANNUEL.....	12
1.8. - LANCEMENT DE CACHEMIRE PRODUIT HAUT DE GAMME.....	12
<b>NOTE 2. – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE 2008</b> .....	<b>13</b>
2.1. – RECLASSEMENT D’UNE PARTICIPATION DETENUE PAR UNICREDIT VITA.....	13
2.2. – CONSEQUENCES DE LA TEMPETE KLAUS.....	13
2.3. – ARRET DE LA COUR D’APPEL DE LYON.....	13
<b>NOTE 3. - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES</b> .....	<b>13</b>
3.1. - FONDS PROPRES.....	13
3.1.1 - <i>Capitaux propres</i> .....	13
3.1.2. - <i>Actions propres</i> .....	13
3.2. - OPERATIONS DE PLACEMENT.....	13
3.2.1. - <i>Evaluation</i> .....	14
3.2.2. - <i>Amortissements des immeubles</i> .....	15
3.2.3. - <i>Dépréciations des immeubles, actions et titres assimilés, titre par titre</i> .....	15
3.2.4. - <i>Dépréciation globale des immeubles, actions et titres assimilés</i> .....	16
3.2.5. - <i>Dépréciation des obligations et titres assimilés</i> .....	16
3.2.6. - <i>Cessions et échanges</i> .....	17
3.2.7. - <i>Allocation des produits financiers</i> .....	17
3.2.8. - <i>Conversion des opérations en devises</i> .....	17
3.2.9. - <i>Instruments financiers à terme</i> .....	18
3.3. - ASSURANCE-VIE ET CAPITALISATION.....	18
3.3.1. - <i>Primes</i> .....	18
3.3.2. - <i>Provisions techniques et mathématiques</i> .....	19
3.4. - ASSURANCE INVALIDITE-ACCIDENT-MALADIE.....	19
3.5. - REASSURANCE.....	20
3.5.1. - <i>Cessions</i> .....	20
3.5.2. - <i>Acceptations</i> .....	20
3.6. - FRAIS D’ACQUISITION ET DE GESTION.....	20
3.7. - PLAN EPARGNE RETRAITE POPULAIRE ET PLAN EPARGNE RETRAITE ENTREPRISE.....	20
3.8. - FISCALITE.....	21
3.8.1. - <i>Régime fiscal</i> .....	21
3.8.2. - <i>Impôt différé</i> .....	21
3.9. – CONSOLIDATION.....	21
3.10. - CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE.....	21

<b>NOTE 4. - POSTES DU BILAN</b> .....	<b>22</b>
4.1. - EVOLUTION DES ACTIFS INCORPORELS, CONSTRUCTIONS, TITRES DE PROPRIETE SUR LES ENTREPRISES LIEES ET CELLES AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION .....	22
4.2. - ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS .....	23
4.3. - CREANCES ET DETTES VENTILEES SELON LEUR DUREE.....	24
4.4. - PARTICIPATIONS ET ENTREPRISES LIEES. ....	25
4.4.1.- <i>Montant des participations</i> .....	25
4.4.2. - <i>Charges et produits financiers des entreprises liées et des entreprises avec un lien de participation</i> .....	26
4.4.3. - <i>Créances et dettes des entreprises liées et des entreprises avec un lien de participation</i> .....	26
4.4.4. - <i>Tableau des filiales et participations (art. L233-1 et L233.2 du code de commerce)</i> .....	27
4.4.5. - <i>Entreprises dans lesquelles CNP Assurances est associée indéfiniment responsable</i> .....	29
4.5. - COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT .....	30
4.5.1. - <i>Composition du capital social</i> .....	30
4.5.2. - <i>Actions propres détenues par CNP Assurances</i> .....	30
4.6. - RESERVES, FONDS PROPRES, REEVALUATION.....	30
4.7. - AUTRES INFORMATIONS SUR LE BILAN .....	31
4.7.1. - <i>Comptes de régularisation Actif Passif</i> .....	31
4.7.2. - <i>Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances et dettes</i> .....	31
4.7.3. - <i>Détail de la provision pour risques et charges</i> .....	32
4.7.4. - <i>Actif en devises</i> .....	32
4.8. - DETAIL DE LA VARIATION DES PROVISIONS D'ASSURANCE VIE BRUTES DE REASSURANCE.....	33
4.9. - VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES ISSUES DES CONTRATS PERP .....	34
4.10.- PROVISION POUR RISQUE D'EXIGIBILITE.....	34
<b>NOTE 5. - COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>35</b>
5.1. - VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS .....	35
5.2. - VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DES OPERATIONS TECHNIQUES .....	36
5.3. - CHARGES DE PERSONNEL.....	38
5.4. - COMMISSIONS.....	38
5.5. - VENTILATION DES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES ET NON TECHNIQUES.....	38
5.6. - CHARGES D'IMPOTS .....	38
5.7. - PARTICIPATION DES ASSURES AUX RESULTATS TECHNIQUES ET FINANCIERS .....	39
5.8. - EFFECTIF .....	39
5.9. - REMUNERATION DES DIRIGEANTS.....	39
5.10. - RESULTATS FINANCIERS SUR CINQ ANS.....	41
5.11. - CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE.....	41
5.12. - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	42
<b>NOTE 6. - ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> .....	<b>42</b>
<b>NOTE 7. - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PASSIF SUBORDONNES</b> .....	<b>43</b>

## I. - Bilan au 31 décembre 2008

(En milliers d'euros).

### Actif

Actif	En milliers d'euros		En %	Note
	31 décembre 2008	31 décembre 2007	Evolution	
<b>Actifs incorporels</b>	<b>23 488</b>	<b>23 952</b>	<b>-1,9%</b>	4.1.
<b>Placements :</b>	<b>198 528 011</b>	<b>185 378 532</b>	<b>7,1%</b>	4.2.
Terrains et constructions	3 907 508	3 386 082	15,4%	4.1.
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	2 960 952	2 793 995	6,0%	4.1. - 4.4.
Autres placements	191 659 502	179 198 455	7,0%	
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	49			
<b>Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte</b>	<b>19 734 778</b>	<b>26 266 142</b>	<b>-24,9%</b>	
<b>Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques :</b>	<b>5 485 110</b>	<b>5 229 985</b>	<b>4,9%</b>	
Provisions d'assurance vie	5 415 328	5 161 620	4,9%	
Provisions pour sinistres vie	65 462	67 779	-3,4%	
Provisions pour sinistres non vie	150	320	-53,1%	
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie	4 170	266	1467,7%	
<b>Créances</b>	<b>4 122 218</b>	<b>3 449 768</b>	<b>19,5%</b>	4.3.
Créances nées d'opérations d'assurance directe :	2 362 428	2 348 087	0,6%	
- Primes acquises non émises	1 995 681	1 791 845	11,4%	
- Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	366 747	555 915	-34,0%	
Créances nées d'opérations de réassurance	23 598	22 642	4,2%	
Autres créances	1 736 192	1 079 039	60,9%	4.7.2.
- Personnel	2 065	2 112	-2,2%	
- Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	405 947	332 212	22,2%	
- Débiteurs divers	1 328 180	744 715	78,3%	
<b>Autres actifs</b>	<b>482 736</b>	<b>551 004</b>	<b>-12,4%</b>	
Actifs corporels d'exploitation	188 052	195 244	-3,7%	
Comptes courants et caisse	253 827	318 796	-20,4%	
Actions propres	40 857	36 964	10,5%	
<b>Comptes de régularisation Actif :</b>	<b>6 095 086</b>	<b>5 526 356</b>	<b>10,3%</b>	4.7.1.
Intérêts et loyers acquis non échus	2 675 305	2 628 523	1,8%	
Frais d'acquisition reportés	1 589	1 659	-4,2%	
Autres comptes de régularisation	3 418 192	2 896 174	18,0%	
<b>Différence de conversion</b>	<b>48 046</b>	<b>77 039</b>	<b>-37,6%</b>	4.7.4.
<b>Total Actif</b>	<b>234 519 473</b>	<b>226 502 778</b>	<b>3,5%</b>	

## Passif

<b>Passif</b>	En milliers d'euros		En %	Note
	31 décembre 2008	31 décembre 2007	Evolution	
<b>Capitaux propres</b>	<b>7 316 525</b>	<b>6 724 538</b>	<b>8,8%</b>	4.6.
Capital social	594 151	594 151		4.5.
Primes liées au capital social	981 500	981 500		
Réserves de réévaluation	21 564	21 564		
Autres réserves	4 747 143	4 203 799	12,9%	
Report à nouveau	1 264	780	62,1%	
Résultat de l'exercice	970 903	922 744	5,2%	
<b>Passifs subordonnés</b>	<b>3 979 000</b>	<b>3 978 999</b>	<b>0,0%</b>	7.
<b>Provisions techniques brutes :</b>	<b>191 755 055</b>	<b>178 034 114</b>	<b>7,7%</b>	
Provisions pour primes non acquises et risques en cours	14	10	40,0%	
Provisions d'assurance vie	185 928 509	172 062 313	8,1%	4.8.
Provisions pour sinistres vie	2 630 209	2 605 531	0,9%	
Provisions pour sinistres non vie	5 384	5 429	-0,8%	
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie	2 568 092	2 992 889	-14,2%	
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non vie				
Provisions pour égalisation	119 662	123 707	-3,3%	
Autres provisions techniques vie	327 391	49 868	556,5%	
Autres provisions techniques non vie	175 794	194 367	-9,6%	
<b>Provisions techniques des contrats en unités de compte</b>	<b>19 734 778</b>	<b>26 266 142</b>	<b>-24,9%</b>	
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>56 270</b>	<b>99 386</b>	<b>-43,4%</b>	4.7.3.
<b>Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires</b>	<b>31 568</b>	<b>19 950</b>	<b>58,2%</b>	
<b>Autres dettes :</b>	<b>10 392 600</b>	<b>9 985 954</b>	<b>4,1%</b>	4.3.
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 072 884	860 273	24,7%	
Dettes nées d'opérations de réassurance	258 151	317 995	-18,8%	
Dettes envers des établissements de crédit	41 080	4 478	817,4%	
Autres dettes :	9 020 485	8 803 208	2,5%	4.7.2.
- Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	268 696	4 067 603	-93,4%	
- Personnel	177 864	148 595	19,7%	
- Etat, sécurité sociale et collectivités publiques	314 656	177 354	77,4%	
- Créanciers divers	8 259 269	4 409 656	87,3%	
<b>Comptes de régularisation Passif</b>	<b>1 253 677</b>	<b>1 393 695</b>	<b>-10,0%</b>	4.7.1.
<b>Différence de conversion</b>				
<b>Total Passif</b>	<b>234 519 473</b>	<b>226 502 778</b>	<b>3,5%</b>	

## II. - Comptes de résultat au 31 décembre 2008 (En milliers d'euros).

### Compte de résultat technique non-vie.

	En milliers d'euros			En %		Note
	31 décembre 2008		31 décembre 2007	Evolution		
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes		
<b>COMPTE TECHNIQUE NON VIE</b>						
<b>Primes acquises :</b>	<b>19 620</b>	<b>212</b>	<b>19 832</b>	<b>35 979</b>	<b>-45%</b>	5.11.
Primes	19 624	212	19 836	35 977	-45%	
Variation des primes non acquises et risques en cours	-4		-4	2	-300%	
<b>Produit des placements alloués</b>	<b>6 576</b>		<b>6 576</b>	<b>8 629</b>	<b>-24%</b>	
<b>Autres produits techniques</b>	<b>12</b>		<b>12</b>			
<b>Charges des sinistres :</b>	<b>-19 880</b>	<b>-41</b>	<b>-19 921</b>	<b>-21 402</b>	<b>-7%</b>	
Prestations et frais payés	-19 925	129	-19 796	-16 617	19%	
Charges des provisions pour sinistres	45	-170	-125	-4 785	-97%	
<b>Charges des autres provisions techniques</b>	<b>17 495</b>		<b>17 495</b>	<b>-8 501</b>	<b>-306%</b>	
<b>Participation aux résultats</b>	<b>424</b>		<b>424</b>	<b>8</b>	<b>5200%</b>	
<b>Frais d'acquisition et d'administration :</b>	<b>-1 876</b>		<b>-1 876</b>	<b>-13 324</b>	<b>-86%</b>	
Frais d'acquisition	-1 471		-1 471	-5 911	-75%	
Frais d'administration	-405		-405	-7 412	-95%	
Commissions reçues des réassureurs						
<b>Autres charges techniques</b>	<b>-7</b>		<b>-7</b>	<b>-330</b>	<b>-98%</b>	
<b>Variation de la provision pour égalisation</b>						
<b>Résultat technique de l'assurance non-vie</b>	<b>22 364</b>	<b>171</b>	<b>22 535</b>	<b>1 059</b>	<b>2028,0%</b>	5.2.

## Compte de résultat technique vie

	En milliers d'euros				En %	
	31 décembre 2008		31 décembre 2007		Evolution	Note
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes		
<b>COMPTE TECHNIQUE VIE</b>						
<b>Primes</b>	<b>22 798 006</b>	<b>-480 692</b>	<b>22 317 314</b>	<b>24 535 572</b>	<b>-9,0%</b>	5.11.
<b>Produits des placements :</b>	<b>11 532 745</b>		<b>11 532 745</b>	<b>10 216 938</b>	<b>12,9%</b>	5.1.
Revenus des placements	8 394 968		8 394 968	7 935 362	5,8%	
Autres produits des placements	387 345		387 345	513 092	-24,5%	
Profits provenant de la réalisation des placements	2 750 432		2 750 432	1 768 484	55,5%	
<b>Ajustements ACAV (plus values)</b>	<b>1 653 545</b>		<b>1 653 545</b>	<b>2 920 390</b>	<b>-43,4%</b>	
<b>Autres produits techniques</b>	<b>33 296</b>		<b>33 296</b>	<b>19 564</b>	<b>70,2%</b>	
<b>Charges des sinistres :</b>	<b>-14 993 918</b>	<b>212 367</b>	<b>-14 781 551</b>	<b>-14 925 478</b>	<b>-1,0%</b>	
Prestations et frais payés	-14 970 879	216 318	-14 754 561	-14 530 597	1,5%	
Charges des provisions pour sinistres	-23 039	-3 951	-26 990	-394 881	-93,2%	
<b>Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques :</b>	<b>-799 099</b>	<b>134 935</b>	<b>-664 164</b>	<b>-8 548 590</b>	<b>-92,2%</b>	
Provisions d'assurance vie	-6 669 723	137 965	-6 531 758	-6 486 395	0,7%	
Provisions sur contrats en unités de compte	6 534 391		6 534 391	-2 011 458	-424,9%	
Autres provisions techniques	-663 767	-3 030	-666 797	-50 737	1214,2%	
<b>Participation aux résultats</b>	<b>-6 870 842</b>	<b>128 049</b>	<b>-6 742 793</b>	<b>-7 184 108</b>	<b>-6,1%</b>	
<b>Frais d'acquisition et d'administration :</b>	<b>-2 081 165</b>	<b>68 466</b>	<b>-2 012 699</b>	<b>-2 082 009</b>	<b>-3,3%</b>	
Frais d'acquisition	-962 632		-962 632	-1 919 157	-49,8%	
Frais d'administration	-1 118 533		-1 118 533	-208 106	437,5%	
Commissions reçues des réassureurs		68 466	68 466	45 254	51,3%	
<b>Charges des placements :</b>	<b>-4 056 490</b>		<b>-4 056 490</b>	<b>-1 616 463</b>	<b>150,9%</b>	5.1.
Frais int. et ext. de gestion des plac. et intérêts	-604 638		-604 638	-638 374	-5,3%	
Autres charges des placements	-1 998 036		-1 998 036	-658 194	203,6%	
Pertes provenant de la réalisation de placements	-1 453 816		-1 453 816	-319 895	354,5%	
<b>Ajustement ACAV (moins values)</b>	<b>-6 680 365</b>		<b>-6 680 365</b>	<b>-2 344 733</b>	<b>184,9%</b>	
<b>Autres charges techniques</b>	<b>-18 340</b>		<b>-18 340</b>	<b>-60 035</b>	<b>-69,5%</b>	
<b>Résultat technique de l'assurance vie</b>	<b>517 373</b>	<b>63 125</b>	<b>580 498</b>	<b>931 048</b>	<b>-37,7%</b>	5.2.

## Compte de résultat non technique

<b>Compte non technique</b>	En milliers d'euros		En %	Note
	31 décembre 2008	31 décembre 2007	Evolution	
<b>Résultat technique de l'assurance non vie</b>	<b>22 535</b>	<b>1 059</b>	<b>2028,0%</b>	
<b>Résultat technique de l'assurance vie</b>	<b>580 498</b>	<b>931 048</b>	<b>-37,7%</b>	
<b>Produits des placements :</b>	<b>423 258</b>	<b>360 898</b>	<b>17,3%</b>	5.1.
Revenu des placements	308 100	280 305	9,9%	
Autres produits des placements	14 216	18 124	-21,6%	
Profits provenant de la réalisation des placements	100 942	62 469	61,6%	
<b>Charges des placements :</b>	<b>-148 876</b>	<b>-57 097</b>	<b>160,7%</b>	5.1.
Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-22 191	-22 549	-1,6%	
Autres charges des placements	-73 329	-23 249	215,4%	
Pertes provenant de la réalisation des placements	-53 356	-11 299	372,2%	
<b>Produits des placements transférés</b>	<b>-6 576</b>	<b>-8 629</b>	<b>-23,8%</b>	
<b>Autres produits non techniques</b>	<b>391 145</b>	<b>2 582</b>	<b>15048,9%</b>	
<b>Autres charges non techniques</b>	<b>-2 118</b>	<b>-3 396</b>	<b>-37,6%</b>	
<b>Résultat exceptionnel :</b>	<b>-10 738</b>	<b>-4 080</b>	<b>163,2%</b>	5.5.
Produits exceptionnels	60 621	65 223	-7,1%	
Charges exceptionnelles	-71 359	-69 303	3,0%	
<b>Participation des salariés</b>	<b>-17 251</b>	<b>-14 132</b>	<b>22,1%</b>	
<b>Charges d'impôts</b>	<b>-260 974</b>	<b>-285 510</b>	<b>-8,6%</b>	5.6.
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>970 903</b>	<b>922 744</b>	<b>5,2%</b>	

### III. - Engagements reçus et donnés

(en milliers d'euros).

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31 décembre 2008</b>	<b>31 décembre 2007</b>
<b>1. Engagements reçus</b>	<b>39 348 524</b>	<b>31 859 368</b>
<b>2. Engagements donnés :</b>	<b>13 531 163</b>	<b>5 328 667</b>
2a. Avals, cautions et garanties de crédit donnés		
2b. Titres et actifs acquis avec engagement de revente	3 952	3 736
2c. Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	6 030 386	3 209 167
2d. Autres engagements donnés	7 496 825	2 115 764
<b>3. Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires</b>	<b>5 509 778</b>	<b>5 487 799</b>

#### **IV. - Proposition d'affectation du résultat 2008**

Le bénéfice net de l'exercice clos au 31 décembre 2008 s'élève à 970 902 771,01 € et le report à nouveau à 1 264 081,81 € formant un résultat distribuable de 972 166 852,82 € auquel il convient de retrancher une somme de 390 950 436,90 € constituée en application de l'article R.331-5-4 du Code des assurances et affectée en report à nouveau. Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale du 21/04/2009 statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires :

- d'affecter aux réserves facultatives de la société, la somme de 157 883 620,37 €;
- de prélever à titre de dividende, pour être répartie entre les actionnaires, la somme globale de 423 332 795,55 €

Le dividende revenant à chacune des 148 537 823 actions ainsi distribué, serait d'un montant de 2,85 € par action. Le détachement, ainsi que la mise en paiement interviendraient le 29/04/2009.

Il est précisé que le montant global du dividende mis en distribution serait diminué du montant correspondant aux actions éventuellement détenues par la société. Ce montant serait affecté au poste comptable « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts, le dividende versé au profit des seuls actionnaires personnes physiques domiciliées en France, ouvrira droit à un abattement de 40 % sur le montant des sommes perçues. Toutefois, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qui bénéficient de revenus éligibles à l'abattement susvisé, peuvent opter pour leur assujettissement au prélèvement au taux de 18% (tel que prévu à l'article 177quater du CGI).

#### **V.- Annexe aux comptes sociaux.**

CNP Assurances, société anonyme de droit français à Conseil d'administration, régie notamment par les articles L.225-17 à L.225-56 du Code de commerce, au Capital de 594 151 292 € est agréée, conformément à l'article « 2 – Objet » des statuts de la Société, pour :

- pratiquer des opérations d'assurance sur la vie et de capitalisation ;
- pratiquer des opérations d'assurance couvrant les risques de dommages corporels liés aux accidents et à la maladie ;
- détenir des participations majoritaires dans des sociétés d'assurance.

A cet effet, elle peut :

- détenir des participations dans des entreprises dont l'activité est de nature à faciliter la réalisation de l'objet social ;
- et plus, généralement effectuer toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

## **NOTE 1. - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 2008**

### **1.0.- Impact des marchés financiers sur l'année 2008**

L'année 2008 aura vu l'extension de la crise des subprimes bien au-delà du marché hypothécaire américain. Après la nationalisation de la banque britannique Northern Rock en février 2008, la banque d'affaires Lehman Brothers a fait faillite en septembre 2008.

Ces difficultés financières ont été accompagnées par une forte volatilité et une baisse des marchés actions (-43% pour le CAC 40 en 2008 qui termine l'année 2008 à 3 217,97 points).

Dans ce contexte de crise financière, les autorités réglementaires et prudentielles françaises ont publié en décembre 2008 un communiqué du CNC et de l'ACAM permettant d'utiliser un critère de présomption de dépréciation durable assis sur une volatilité de 30% contre 20% à fin 2007, et un décret permettant d'étaler sur 8 ans au lieu de 3 ans la charge de PRE.

Cette évolution des marchés financiers s'est traduite au 31 décembre 2008 par un impact sur certains postes de bilan : dotation nette aux PDD pour 1, 604 M€ et à la PRE nette de provisions restant à constituer pour 234,6 M€

Ces montants sont supportés en très grande partie par les assurés dans le cadre des dotations annuelles aux participations aux bénéficiaires ou dans le cadre de prélèvements contractuels. Le montant global de la moins-value latente nette conformément à l'article R 331-5-1 s'élève à 1 852 M€

### **1.1.- Reprise de provisions sur l'exercice**

L'exercice 2008 a enregistré un certain nombre de mouvements de provision avec notamment le renforcement au deuxième semestre de provisions relatifs à des produits de retraite, adossés à des fonds comportant des actifs Lehman Brothers pour un montant de 120 M€. Ce renforcement étant globalement compensé par des reprises de provisions justifiées par des dégagelements de boni sur exercices antérieurs ou des provisions de gestion devenues sans objet.

### **1.2.- UNICREDIT : Evolution du partenariat et impact du défaut LEHMAN**

Les Conseils d'administration de CNP Assurances et UniCredit ont approuvé en janvier 2008 les termes d'un accord entre leurs groupes concernant les amendements à apporter aux accords relatifs à leur filiale commune, CNP Capitalia Vita (CCV) renommée CNP UniCredit Vita.

Les modalités de mise en œuvre de la nouvelle coopération reposent sur les principes suivants :

Maintien global du potentiel de distribution de CNP UniCredit Vita dans le nouveau schéma organisationnel du groupe UniCredit, avec un périmètre de distribution exclusive constitué de Banca di Roma et Banco di Sicilia ;

Mise sur le marché, dès janvier 2008, d'une gamme de produits flexible, cohérente avec le reste de l'offre assurance vie du groupe UniCredit et avec sa politique marketing globale, qui privilégie les produits Unit-linked par rapport aux Index-linked. Par ailleurs, CNP UniCredit Vita continue son développement sur la couverture des prêts immobiliers et personnels.

Au-delà de leurs strictes obligations contractuelles, CNP Assurances et UniCredit ont décidé d'un geste commercial fort pour aider les clients porteurs de contrats Index linked basés sur des obligations Lehman Brothers.

Cette opération commerciale a eu sur le résultat consolidé de CNP Assurances un impact inférieur à 100 M€ qui avait été intégré dans les prévisions communiquées au marché.

UniCredit et CNP Assurances ont saisi cette occasion pour prolonger de 3 ans, jusqu'en 2017, leur accord de distribution exclusive. Par cette réaction forte, les deux groupes manifestent leur engagement en faveur d'un partenariat dynamique et créateur de valeur sur le marché italien.

### **1.3. - Mise en place d'une offre d'assurance pour les courtiers en crédit**

Après une période de test fin 2007 CNP Assurances développe la commercialisation de Credifid en partenariat avec Gras Savoye. Cette offre d'assurance pour les emprunteurs individuels est destinée à être distribuée par les courtiers en crédit, intervenants à l'importance croissante sur le marché du crédit immobilier.

Credifid vise le marché de la délégation d'assurance (assurances emprunteurs individuels déconnectés du contrat groupe de l'établissement prêteur) dont CNP Assurances était jusqu'à présent absente.

#### **1.4.- Assemblée générale des actionnaires de CNP Assurances du 22 avril 2008**

Après approbation des comptes sociaux et consolidés 2007 de CNP Assurances l'Assemblée générale a voté un dividende de 2,85 €/action.

#### **1.5. - Conclusion d'un accord de partenariat en Grèce et à Chypre**

Le 18 décembre 2008, CNP Assurances et Martin Popular Bank (MPB) ont finalisé leur accord à long terme (annoncé en juillet 2008) en bancassurance vie après avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires des autorités réglementaires.

Pour cette opération, CNP Assurances a payé un prix total de 145 M€

MPB, groupe dynamique en forte croissance, est la 5ème banque grecque en terme de total bilan. Elle occupe la 7ème position en Grèce (environ 5% de part de marché dépôts/prêts) et la 2nde à Chypre (environ 20% de part de marché dépôts/prêts).

#### **1.6. - Confirmation de la notation AA de CNP Assurances par Standard and Poor's**

Standard & Poor's a confirmé le 25 novembre 2008 la notation AA de CNP Assurances. Cette appréciation est basée sur le positionnement concurrentiel solide et sur la flexibilité financière de long terme.

La perspective a été revue de stable à négative par l'agence de notation, en raison des incidences de la baisse des marchés financiers sur le capital économique du groupe.

CNP Assurances a souligné, dans ce contexte, la stabilité de sa marge de solvabilité (Solvency I) sur la base des seuls fonds propres et titres subordonnés. Cette dernière était de 117 % au 31 décembre 2007 et de 120 % au 30 juin 2008.

#### **1.7. - Prix du meilleur rapport annuel.**

CNP Assurances s'est vu décerner le Prix du meilleur rapport annuel attribué par La Vie Financière et Les Echos pour les entreprises cotées au SBF 120.

Attribué depuis 54 ans, ce qui en fait le plus ancien décerné dans le domaine financier, ce prix récompense la société dont le rapport annuel reflète, avec un maximum de clarté et de transparence, sa situation économique et ses perspectives. « CNP Assurances est apparue exemplaire au regard de ces critères » a souligné le président du jury.

#### **1.8. - Lancement de Cachemire produit haut de gamme**

La Banque Postale enrichit son offre haut de gamme en lançant Cachemire, contrat d'assurance vie multi gestionnaire accessible à partir de 25 000 euros.

Elaboré avec le concours de CNP Assurances, Cachemire s'appuie sur l'expertise de La Banque Postale Asset Management en matière de gestion et de sélection de fonds.

Avec cette nouvelle offre La Banque Postale poursuit un objectif de rajeunissement de sa clientèle et s'adresse à celle qui dispose de flux relativement importants. Elle se fixe également comme objectif de développer son portefeuille de clients patrimoniaux.

## **NOTE 2. – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE 2008**

### **2.1. – RECLASSEMENT D'UNE PARTICIPATION DETENUE PAR UNICREDIT VITA**

Reclassement d'une participation indirecte dans CNP Unicrédit Life ( détenue à 100 % par CNP Unicrédit Vita) en une participation directe sous CNP Assurances. La signature a eu lieu le 23 décembre 2008 pour un closing de l'opération attendu en fin de 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Grâce à cette opération, CNP Assurances disposera d'une plateforme dotée des processus opérationnels et des savoir-faire nécessaires au développement sur le marché de la Gestion Privée en Europe.

### **2.2. – CONSEQUENCES DE LA TEMPETE KLAUS**

La tempête Klaus qui s'est abattue sur le Sud-Ouest de la France fin janvier 2009 n'a pas de conséquences significatives à ce stade sur les actifs bois et forêts détenues par CNP Assurances qui est par ailleurs assuré contre ce type de risque.

### **2.3. – ARRET DE LA COUR D'APPEL DE LYON**

La cour d'appel de renvoi de Lyon a rendu, le 13 janvier 2009, un arrêt concernant l'application de l'article 4 de la loi Evin qui prévoit, dans le cadre des régimes d'entreprises à adhésion obligatoire, le maintien de la couverture santé au bénéfice des anciens salariés lorsqu'ils se retrouvent à la retraite, en invalidité ou en situation de chômage indemnisé.

## **NOTE 3. - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes sociaux de la société CNP Assurances sont présentés en conformité avec les dispositions des articles 8 à 16 du code de commerce et du décret du 29 novembre 1983 pris en application de la loi du 3 avril 1983.

Les méthodes d'évaluation et de comptabilisation sont conformes au décret du 8 juin 1994 et à l'arrêté du 20 juin 1994 modifiant le code des assurances en vue de la transposition de la directive CEE du 19 décembre 1991 concernant les comptes sociaux et les comptes consolidés des entreprises d'assurance.

### **3.1. - Fonds propres**

#### **3.1.1 - Capitaux propres**

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission.

Exceptionnellement, en 1995, les charges de provisionnement résultant de l'application des nouvelles dispositions comptables (décret du 8 juin 1994 et arrêté du 20 juin 1994) et qui concernent les dépréciations d'actifs ayant un caractère durable existant à l'ouverture de l'exercice, ont été imputées sur les fonds propres, au 1er janvier 1995 conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité. Ces montants donnent lieu à reprise en cas d'appréciation des actifs concernés.

#### **3.1.2. - Actions propres**

Les actions propres détenues par CNP Assurances, destinées essentiellement à régulariser les cours, sont inscrites dans un compte "valeurs mobilières de placement" (avis du Comité d'Urgence n°98D et du règlement N°2000-02 du CRC).

### **3.2. - Opérations de placement**

Les placements et opérations afférentes sont enregistrés conformément aux dispositions du Code des assurances.

### 3.2.1. - Evaluation

Les placements sont évalués à leur valeur historique d'acquisition, nette de frais d'acquisition à l'exception :

- des placements affectés à des contrats libellés en unités de compte qui sont ré estimés en fin de période en fonction de la variation des plus ou moins-values latentes afférentes. Les engagements techniques relatifs à ces contrats sont ré estimés corrélativement.
- des placements réévalués dans le cadre de régimes légaux.

#### ✓ Placements immobiliers.

Conformément au règlement 2005-09 du 3 novembre 2005 portant diverses modifications au règlement n° 99-03 du 29 avril 1999 du CRC relatif au plan comptable général et à l'article 15-1 du règlement n° 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs, CNP Assurances enregistre à compter du 1er janvier 2005, les immeubles par composant.

Le coût amorti : Il correspond au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les frais financiers liés à la construction des immeubles sont enregistrés en charges.

CNP Assurances a défini cinq catégories principales de composants :

- Terrain ;
- Gros œuvre, structures et charpentes ;
- Façade et toiture ;
- Agencements ;
- Installations générales techniques.

Les dépenses d'entretien sont immobilisées par composant, sous réserve que des avantages économiques futurs en soient attendus et qu'elles puissent être estimées de façon fiable.

Les frais directement attribuables à l'acquisition des immeubles sont inclus dans le coût historique de l'immeuble et intégralement affectés au composant gros œuvre.

Les revenus locatifs courus sont enregistrés au compte de résultat.

Pour établir le bilan d'ouverture au 1er janvier 2005, CNP Assurances a appliqué la méthode du calcul rétrospectif des amortissements. Cela signifie que la société doit se replacer au moment de l'acquisition de chaque immeuble, ventiler chaque immeuble en composants, appliquer les durées d'amortissement déterminées par le groupe et recalculer l'amortissement depuis la date d'acquisition de l'immeuble jusqu'au 1/1/2005.

Pour déterminer la ventilation par composant du coût amorti de chaque immeuble au 1er janvier 2005, une approche forfaitaire a été retenue consistant à définir des pourcentages de ventilation forfaitaire des catégories de composants observées sur des immeubles de référence (8 catégories) :

- Habitations « haussmannien »
- Habitations « intermédiaire et récent »
- Bureaux « ancien »
- Bureaux « intermédiaire et récent »
- Centres commerciaux et cinémas
- Locaux d'activité
- IGH « habitation »
- IGH « bureaux »

Les pourcentages de composants correspondent à la moyenne observée sur les immeubles de référence pour chacune des 8 catégories.

Les agencements ont été réaffectés par composant compte tenu de leurs poids peu significatifs.

#### ✓ Placements actions.

Les actions sont enregistrées à leur prix d'achat hors frais et leurs revenus sont comptabilisés en résultat à leur date de mise en paiement, hors avoir fiscal qui est déduit de la charge d'impôt sur le bénéfice.

#### ✓ Obligations et titres assimilés.

Les obligations et autres valeurs à revenu fixe sont enregistrées à leur prix d'achat diminué des revenus courus. Les revenus courus à la date de clôture relatifs à ces valeurs sont intégrés au compte de résultat.

Conformément aux dispositions du décret du 28 décembre 1991, la différence entre le prix de remboursement des titres et leur prix d'achat hors coupon couru fait l'objet d'un étalement sur la durée résiduelle des titres pour l'ensemble des portefeuilles. Cette modalité est appliquée, que la différence soit positive ou négative. Le calcul de l'étalement est effectué de façon actuarielle pour les titres à taux fixe et de façon linéaire pour les titres à taux variable.

### 3.2.2. - Amortissements des immeubles

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Les valeurs résiduelles sont considérées comme nulles en raison de la difficulté pour un bien immobilier de déterminer de manière fiable une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différents composants, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortissables :

- Gros œuvre 50 ans ;
- Façade et toiture 30 ans sauf pour les locaux d'activité, les centres commerciaux et les cinémas : 20 ans ;
- Installations générales techniques 20 ans ;
- Agencements 10 ans.

### 3.2.3. - Dépréciations des immeubles, actions et titres assimilés, titre par titre

Une provision pour dépréciation est constituée sur un bien immobilier ou une valeur mobilière lorsqu'il y a lieu de considérer que la dépréciation a un caractère durable (article R 332-20 du code des assurances).

Lors de la première application de la nouvelle réglementation comptable de l'assurance, en 1995, les dépréciations à caractère durable qui existaient au 1er janvier 1995 ont été imputées directement sur les fonds propres des entreprises du groupe, sans effet sur le compte de résultat.

#### ✓ Immeubles.

Les pertes de valeur font l'objet d'une provision pour dépréciation affectant les composants terrain et gros œuvre des immeubles concernés. La ventilation de la valeur d'expertise entre ces deux composants est faite au prorata de la valeur nette comptable de l'immeuble.

#### ✓ Valeurs mobilières.

Dans le contexte actuel de la crise financière, le CNC et l'ACAM ont émis le 15 décembre 2008 une recommandation applicable pour les comptes clos le 31 décembre 2008.

L'avis n° 2002-F du comité d'urgence du 18 décembre 2002 précise que le critère de présomption de dépréciation durable relatif au « niveau de moins value latente significative peut être défini pour les actions françaises, en fonction de la volatilité constatée, soit 20 % de la valeur comptable lorsque les marchés sont peu volatils, ce critère étant porté à 30 % lorsque les marchés sont volatils ».

Le CNC et l'ACAM considèrent que la situation actuelle de forte volatilité des marchés permet, pour les comptes clos au 31 décembre 2008, de porter le critère de présomption de dépréciation à caractère durable à 30% de moins-value latente des placements en actions françaises et, sauf cas particuliers, également européennes. Il rappelle que, conformément à l'avis précité, pour les autres titres, ce critère devra être adapté aux caractéristiques des placements concernés.

- Doivent faire l'objet d'un examen, les titres :

\* pour lesquels une provision a déjà été constituée,

\* qui recèlent des indices objectifs permettant de prévoir que l'entreprise ne pourra recouvrer tout ou partie de la valeur comptable du placement,

\* qui ont affiché de manière permanente au cours du dernier semestre une décote d'au moins 30% en cas de forte volatilité. Ce critère s'applique aussi bien aux actions qu'aux OPCVM, de source française ou étrangère.

- Le montant de la provision correspond à la différence entre la valeur au bilan et la valeur recouvrable. Par conséquent, si la cession est envisagée à court terme, la valeur recouvrable est la valeur de marché.

En revanche dans le cas où la société a l'intention et la capacité de détenir des placements, en se référant notamment à la stabilité des engagements au passif et à la politique de rotation de l'actif, la valeur recouvrable prendra en compte l'horizon de détention ;

- La valeur recouvrable est alors établie par référence à la juste valeur appréciée selon une approche multicritère, capitalisée au taux sans risque auquel s'ajoute une prime de risque prudemment estimée, sur la durée de détention probable des actifs correspondants.

En 2008, compte tenu de la hausse de la volatilité des marchés, CNP Assurances a porté le critère de présomption de dépréciation à caractère durable à 30% de moins-value latente et revu à la hausse le taux de capitalisation qui s'élève au taux TME + 400 points de base à fin 2008 contre TME + 200 point de base à fin 2007.

- La valeur recouvrable des titres de participation est établie en fonction de leur valeur d'utilité et selon une approche multicritère intégrant, lorsque applicable, la prise en compte d'hypothèses cohérentes avec les données prévisionnelles issues des plans d'activité.

### 3.2.4. - Dépréciation globale des immeubles, actions et titres assimilés

Il est constitué une provision pour risque d'exigibilité des engagements figurant au passif du bilan lorsque la valeur globale des immeubles, actions et titres assimilés inscrite au bilan relevant de l'article R 332-20 du Code des Assurances est en moins-value latente conformément à l'article R 331-5-1 du Code des Assurances.

CNP Assurances a, au 31 décembre 2008, opté pour l'option d'étalement de la PRE comme il est permis par l'article R 331-5-4 du code des Assurances, dès lors que l'ensemble des conditions requises sont réunies ( marge de solvabilité, couverture, durée des passifs).

Les hypothèses relatives à l'évaluation de la durée des passifs définie par l'article A. 331-26 du code des Assurances sont les suivantes : projections année par année des flux de prestations ( rachats, rachats partiels et décès) sur une période de 50 années. Les échéances de prestations peuvent être amenées à évoluer pour de multiples raisons, notamment du fait des options de rachats portées par l'assuré. Par ailleurs, aucun effet d'actualisation n'a été pris en compte. La durée a été bornée par 8 et arrondie afin d'obtenir un nombre entier

Sur la base de cette durée, la PRE est étalée sur 8 ans. Le report de charge est constatée en produit non technique au crédit du compte de produit non technique « 753 - variation de PRE restant à constater » ) par le débit du compte « 379 – PRE restant à constater. Il en est fait mention dans les annexes des états financiers ( annexe 4.10 ).

Conformément à l'article R. 322-6 du Code des Assurances, le report de charge constitué en vertu de l'article R. 331-5-4 est déduit du bénéfice distribuable mentionné à l'article L. 232-11 du code de commerce. Il est également déduit du bénéfice défini au deuxième alinéa de l'article L. 232-12 du même code.

#### ✓ Valeur de réalisation.

Pour l'application de cette disposition, la valeur de réalisation est évaluée comme suit :

— Les valeurs mobilières et titres cotés sont retenus pour le cours moyen calculé sur les 30 derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier cours coté avant cette date.

— Les actions de Sicav et les parts de FCP sont retenus pour la moyenne des prix de rachat publié au cours des 30 derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier prix de rachat publié avant cette date.

— La valeur de réalisation des immeubles et des parts de sociétés immobilières non cotées est déterminée sur la base d'une expertise quinquennale effectuée par un expert accepté par la commission de contrôle des assurances. Entre deux expertises, la valeur fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par un expert. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur d'utilité et le prix de vente net déterminé selon l'expertise annuelle à laquelle procède CNP Assurances pour son patrimoine immobilier.

— Les titres non cotés sont retenus pour leur valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise.

La PRE est calculée sur la base des cours moyens du mois de décembre conformément à l'article R 331-5-4 du code des Assurances.

### 3.2.5. - Dépréciation des obligations et titres assimilés

Une provision pour dépréciation est constituée à l'inventaire lorsqu'il y a lieu de considérer que le débiteur d'un titre ne sera pas en mesure de respecter ses engagements. Cette provision appelée aussi provision pour émetteur défaillant est préconisée par l'autorité de contrôle des Assurances et des Mutuelles ( ACAM ), en application à l'avis du Conseil

National de la Comptabilité ( CNC ) du 15 décembre 2008, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

### 3.2.6. - Cessions et échanges

Les plus et moins-values de cessions sur les placements sont calculées selon le mode FIFO sur la base d'un portefeuille unique conformément à la réglementation.

Elles sont enregistrées au compte de résultat à la date de leur réalisation définitive.

La plus ou moins-value constatée dans le cadre d'une OPE est calculée sur la base de l'estimation la plus sûre du titre, qui peut correspondre :

- ✓ Soit à la moyenne des cours de la société initiatrice de l'offre, sur une période comprise entre la date de lancement de l'offre et la date de l'échéance,
- ✓ Soit au cours de bourse (cours de clôture) de la date de publication des résultats de l'offre par l'autorité compétente.

### 3.2.7. - Allocation des produits financiers

Le résultat net de la gestion des placements (hors ajustement des actifs représentatifs de contrats en unité de compte) est ventilé en deux parties : la quote-part correspondant aux produits générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques (y compris la réserve de capitalisation), qui figurent dans le cadre "opérations techniques", et celle issue des capitaux propres (à l'exclusion de la réserve de capitalisation) qui est classée dans la partie "*opérations non techniques*".

### 3.2.8. - Conversion des opérations en devises

Au 31 décembre 2008, CNP Assurances applique le règlement CRC 2007-07 du 14 décembre 2007 relatif au traitement comptable des opérations en devises des entreprises régies par le code des assurances.

Les opérations en devises sont définies à l'article A.342-3 du code des assurances. Elles sont enregistrées dans leur devise de négociation ou de règlement dans chacune des comptabilités devises (utilisation d'une comptabilité plurimonétaire).

Le CRC 2007-07 définit les opérations de change et indique que le traitement comptable de l'effet des variations des cours de change repose sur la distinction de ces opérations selon deux catégories :

- ✓ Les opérations portant sur des actifs ou passifs générant une position de change dite « structurelle » concernant principalement en assurance et réassurance les titres de participations stratégiques négociés en devises, les dotations en devises aux succursales et le financement en devises de ces titres et dotations. Ces éléments ne sont pas destinés à être réalisés, par conséquent leur valorisation ne doit pas être affectée par la volatilité des cours de change.
- ✓ Les opérations générant une position de change dite « opérationnelle » concernent les autres opérations en devises. Ces éléments opérationnels représentent des expositions en devises assumées par l'entreprise dans son exploitation courante, à court ou moyen terme, donc soumis à la volatilité des cours de change.

En outre, des comptes distincts de positions de change sont utilisés, dans le bilan et le hors bilan et pour chaque devise pour d'une part, les positions de change structurelles et d'autre part, pour les positions de change opérationnelles.

A l'inventaire, les comptes en devises sont convertis en euro, au cours de change au comptant constatés à la date de clôture des comptes ou à la date antérieure la plus proche.

Les différences de conversion sur les positions structurelles, évaluées par différence entre le cours de change de la devise concernée au jour de l'opération (cours historique) et le cours de clôture, sont constatés au bilan et au hors bilan.

Les différences de change sur les positions opérationnelles sont constatées en résultat de change (compte 665 « Pertes de change » ou 765 « Profits de change »).

Conformément au CRC 2007-07 du 14 décembre 2007, les différences latentes de change opérationnelles de CNP Assurances au 31/12/2008 ont été comptabilisées par résultat.

### 3.2.9. - Instruments financiers à terme

CNP Assurances utilise des instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou sur des marchés organisés, dans le cadre de la gestion de son exposition financière. Ces produits sont utilisés uniquement dans des stratégies de couverture.

CNP Assurances applique le règlement 2002-09 du CRC relatif aux instruments financiers à terme depuis le 1<sup>o</sup> janvier 2003.

Les stratégies mises en place permettent notamment de gérer l'exposition aux risques de :

- ✓ taux d'intérêt sur le portefeuille obligataire et sur les contrats d'assurance à rendement minimum garanti ;
- ✓ baisse des actions ;
- ✓ change.

#### ✓ Risque de taux :

Les instruments de couverture sont :

- des options sur les taux d'intérêt du type cap ou floor qui prennent de la valeur en phase de baisse des taux (floors) ou de hausse des taux (caps) ;
- des options de vente d'obligation qui se valorisent en corrélation avec la baisse de cours de l'obligation.

#### ✓ Couverture du risque de baisse des actions

La CNP a mis en place une couverture partielle de son portefeuille action par des options qui se valorisent en corrélation avec la baisse du marché actions.

Compte tenu des masses et des enjeux financiers en résultant, les couvertures partielles du portefeuille de la CNP sont réalisées de manière dynamique en profitant d'opportunités de marché et en recherchant une optimisation du coût global du dispositif.

#### ✓ Couverture du risque de change

La CNP a mis en place une stratégie de couverture du risque de change sur le real brésilien lors de l'acquisition de Caixa Seguros.

#### ✓ Traitement comptable

- L'ensemble des IFT en cours à la clôture de l'exercice est pris en compte dans l'état récapitulatif des placements ainsi que dans l'état détaillé des placements fourni dans l'annexe aux comptes annuels. Dans l'état récapitulatif, les IFT liés à des placements sont rattachés aux placements concernés par la stratégie;
- En l'absence de transfert en pleine propriété, les titres donnés ou reçus en garantie sont évalués en valeur de réalisation dans le tableau des engagements donnés ou reçus ;

#### ✓ Stratégie d'investissement ou de désinvestissement

- La fraction de la prime correspondant à la valeur intrinsèque est portée en compte de régularisation jusqu'au déboulement de la stratégie. Par exception, pour les contrats garantissant un taux plancher ou plafond, la prime est étalée sur la durée de vie de l'instrument,
- La fraction de la prime correspondant à la valeur temps est étalée sur la durée de vie de l'instrument ;
- Les liquidations de marges créditrices ou débitrices, les autres flux périodiques et les soultes sont maintenues en compte de régularisation sur la durée de vie de la stratégie ;
- Au dénouement de la stratégie, le solde du compte de régularisation ou le résultat dégagé sur l'IFT sont intégrés au prix d'achat des placements acquis ou au prix de vente des placements cédés.

#### ✓ Stratégie de rendement

- Les charges et les produits relatifs aux instruments financiers à terme, qu'ils aient été perçus ou réglés ou qu'ils soient latents, sont inscrits en résultat de façon échelonnée sur la durée prévue de la stratégie en tenant compte du rendement effectif de l'instrument,
- Néanmoins, il a été procédé à un étalement linéaire car les résultats issus de cet étalement ne diffèrent pas de façon significative des calculs effectués sur la base du taux de rendement effectif,
- Les résultats sur les stratégies de rendement sont appréhendés sur la durée de vie de l'IFT, les éventuels flux résiduels sont pris en résultat au dénouement.

## 3.3. - Assurance-vie et capitalisation

### 3.3.1. - Primes

Les primes des contrats en vigueur durant l'exercice sont prises en compte dans les produits, sous réserve des corrections suivantes :

Les primes à émettre font l'objet d'une estimation pour la part acquise à l'exercice.

### 3.3.2. - Provisions techniques et mathématiques

Concernant les contrats comportant la couverture du risque décès, la provision constituée contient la quote-part de primes émises et non acquises à la période inventoriée.

Les provisions mathématiques de primes des contrats en unités monétaires (euros) correspondent à la différence de valeur actuelle des engagements de l'assureur et de l'assuré.

L'actualisation des engagements est effectuée en retenant un taux égal au plus haut taux du tarif du contrat concerné et en utilisant les tables de mortalité réglementaires ou les tables d'expérience si elles sont plus prudentes. Par ailleurs, CNP Assurances peut avoir recours à la faculté d'étalement du changement de table prévu par les textes ; l'effet du changement de table n'est pas systématiquement affecté au contrat. En matière de taux d'actualisation de rentes, il est tenu compte des conséquences de la baisse des taux d'intérêts, lorsque le taux du tarif est jugé trop élevé par rapport aux perspectives attendues de réinvestissement.

Les provisions mathématiques sont zillmétrisées sans que toutefois la provision d'un contrat puisse être négative. La zillmétrisation consiste à déduire des provisions mathématiques la valeur actuelle des chargements d'acquisition inclus dans les primes. Les chargements retenus pour la zillmétrisation correspondent aux conditions tarifaires.

Les frais d'acquisition des contrats figurent à l'actif du bilan à concurrence de l'écart de zillmétrisation (écart entre le montant des provisions mathématiques inscrites au bilan conformément à l'article L331-1 du code des assurances et le montant des mêmes provisions qui seraient à inscrire si les chargements d'acquisition n'étaient pas pris en compte dans les engagements des assurés).

Corrélativement, une provision pour frais d'acquisition reportés (R 331-3-7° du code des Assurances) a été constituée au passif du bilan pour un montant équivalent.

Une provision globale de gestion est dotée à due concurrence de l'ensemble des charges de gestion futures des contrats non couvertes par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers prévus par ceux-ci.

La provision globale de gestion est dotée en application de l'article A331-1 du code des assurances. Celui-ci a été modifié par l'arrêté du 29 décembre 1998. La provision constituée répond aux dispositions de cet arrêté ainsi qu'aux conditions de déductibilité fiscale prévue par la loi de finance rectificative du 30 décembre 1998.

Lorsqu'une rémunération excédant le taux minimal garanti, fondée sur les résultats de la gestion technique et financière, est due aux assurés, et qu'elle n'a pas été distribuée aux assurés au cours de la période, son montant figure dans la provision pour participation aux bénéfices.

La provision pour sinistres à payer comprend les sinistres et capitaux échus restant à payer à la fin de la période.

Si lors de l'inventaire, le taux de rendement réel des actifs diminué d'un cinquième, est inférieur au quotient du montant total des intérêts garantis des contrats par le montant moyen des provisions mathématiques constituées, la provision pour aléas financiers est dotée en application de l'article A 331-2 du code des assurances.

Une provision pour égalisation est constituée afin de faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

Les provisions mathématiques des contrats exprimés en unités de compte sont évaluées sur la base des actifs servant de support à ces contrats. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation de ces derniers sont portés au compte de résultat afin de neutraliser l'impact de la variation des provisions techniques.

### 3.4. - Assurance invalidité-accident-maladie

Les primes sont enregistrées nettes de taxes et d'annulations. Le chiffre d'affaires correspond aux primes acquises à la période, qui sont déterminées en tenant compte :

- d'une estimation des primes restant à émettre à la clôture de la période ;
- de la variation de la provision pour primes non acquises (qui correspond à la quote-part des primes émises et non acquises à la période).

Une provision pour risques croissants est constituée pour couvrir les écarts temporels existant entre la période de mise en jeu de la garantie et son financement par les primes d'assurances.

Une provision pour égalisation est constituée afin de faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre les risques de dommages corporels.

Les sinistres sont enregistrés dans la période de survenance sur la base des déclarations reçues, ou selon des estimations, lorsqu'ils ne sont pas encore connus.

L'évaluation des provisions de sinistres est fondée sur la valeur estimée des dépenses prévisibles nettes d'éventuels recours à recevoir.

Les frais de gestion des dossiers de sinistres sont provisionnés d'après un taux calculé en fonction des coûts réels.

### **3.5. - Réassurance**

#### **3.5.1. - Cessions**

Les primes, sinistres et provisions sont enregistrés bruts de cession en réassurance. La quote part cédée est incluse dans le résultat de la réassurance.

#### **3.5.2.- Acceptations**

Les acceptations en réassurance sont enregistrées d'après les éléments transmis par les cédants ou en l'absence d'informations suffisantes d'après une estimation des comptes non reçus.

### **3.6. - Frais d'acquisition et de gestion**

Les charges techniques sont classées par destination :

- les frais de gestion de sinistres et de règlements des prestations comprennent le coût des services qui règlent les sinistres, les rachats, les capitaux échus et les rentes.
- les frais d'acquisition des contrats incluent l'ensemble des charges de nature commerciale, logistique, administrative exposées en vue de la production des nouveaux contrats.
- les frais d'administration incluent les coûts de gestion courante des contrats en portefeuille.
- les charges de placement comprennent les coûts de gestion interne et externe, ainsi que les charges de nature financière.
- les autres charges techniques correspondent à des charges de structure ne pouvant être affectées de façon rationnelle aux autres destinations.

Les charges non techniques sont celles qui se rapportent à des activités sans lien technique avec l'activité d'assurance. L'enregistrement et l'affectation des charges :

- les frais d'exploitation sont initialement enregistrés par nature avant d'être réaffectés par destination.
- les natures de charges directement affectables à une destination sont enregistrées sans application de clés.

Pour les autres frais, on distingue :

- les frais des centres fonctionnels qui sont répartis sur les centres opérationnels en fonction de clés statistiques ou de relevés d'activité.
- les frais des centres opérationnels augmentés des frais des centres fonctionnels, qui sont affectés aux destinations par application de clés de répartition adaptées à leur activité.

### **3.7. - Plan Epargne Retraite Populaire et Plan Epargne Retraite Entreprise**

La comptabilité des PERP et des PERE commercialisés par CNP Assurances est tenue selon l'avis CNC N° 2004-16 du 27 octobre 2004. Afin de préserver le droit des assurés d'exercer un privilège spécial prévoyant que l'actif est affecté au règlement des prestations, un canton a été créé pour enregistrer ces opérations. Chaque PERP et PERE fait l'objet d'une comptabilité auxiliaire d'affectation.

Des comptes distincts sont établis au titre du PERP et PERE et présentés au Comité de Surveillance.

Les opérations réalisées entre le plan et le patrimoine général de la société sont constatées dans l'un et l'autre patrimoine comme des opérations d'achat et de vente avec constatation du résultat de cession calculé selon la méthode Fifo.

Dans les comptes du plan :

- la Provision pour Participation aux Excédents enregistre le bénéfice technique et financier dégagé par le plan au cours de l'exercice
- la Provision pour Risque d'Exigibilité doit être constituée lorsque l'ensemble des actifs non amortissables du Canton est globalement en moins-value latente
- la Réserve de capitalisation est calculée sur le portefeuille cantonné du PERP et est classée en Autres Provisions Techniques Vie relatives aux contrats PERP et PERE.

Les autres postes d'actif et de passif sont évalués suivant les mêmes principes et méthodes que ceux retenus par la société et décrits avant. »

Lorsqu'une provision pour risque d'exigibilité est constituée dans la comptabilité auxiliaire d'affectation d'un PERP ou d'un PERE, le report de charge constitué en vertu de l'article R. 331-5-4 du code des assurances est constaté dans les comptes de l'entreprise et n'affecte pas cette comptabilité auxiliaire.

### **3.8. - Fiscalité**

#### **3.8.1. - Régime fiscal**

CNP Assurances a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre des principales sociétés qui composent cette intégration comprend, outre CNP Assurances, ses filiales CNP IAM, Préviposte, Investissement Trésor Vie (ITV), CNP International, CNP Caution, Sogestop G, Sogestop J, Carrés bleus SA (ex Sogestop C), Prévimut, CICOGE SA (société de placements immobiliers), Filassistance Services, Fillassistance International, Age d'or Expansion, AEP 3, AEP 4, ASSURIMMEUBLE, BOETIMMO, ETAGES FRANKLIN, ETENDARD, KUPKA, PYRAMIDES 2, ARRABIDA GAIA, ASSURHELENE, FONCIERE INVESTISSEMENT, SAINT-DENIS TALANGE, CENTER VILLEPINTE, ECUREUIL VIE CREDIT et ECUREUIL VIE INVESTMENT.

#### **3.8.2. - Impôt différé**

Depuis 1999, CNP Assurances n'enregistre pas de provision pour impôt différé dans ses comptes sociaux.

### **3.9. – Consolidation**

Les comptes de CNP Assurances, en tant que société mère, sont consolidés dans les comptes du groupe CNP par intégration globale.

### **3.10. - Changements de méthode comptable**

En application du CRC 2007-07, CNP Assurances comptabilise par résultat les positions opérationnelles de change latentes ( cf § 3.2.8 ).

## Note 4. - Postes du Bilan

### 4.1. - Evolution des actifs incorporels, constructions, titres de propriété sur les entreprises liées et celles avec lesquelles existe un lien de participation

	milliers d'euros				
Montants bruts	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Transferts	Valeur brute à la fin de l'exercice
<b>Actifs incorporels</b>	<b>197 010</b>	<b>10 060</b>	<b>1 937</b>		<b>205 133</b>
Logiciels	197 010	10 060	1 937		205 133
<b>Terrains et constructions</b>	<b>3 672 487</b>	<b>839 099</b>	<b>213 153</b>	<b>-71 100</b>	<b>4 227 333</b>
Terrains forestiers	62 162	832	338		62 656
Immeubles bâtis	825 985	28	2 079	8 172	832 106
Parts et actions de stés immobilières non cotées	2 771 179	828 359	210 728	-71 100	3 317 711
Placements immobiliers en cours	13 161	9 880	8	-8 172	14 860
<b>Placements dans les entreprises liées et avec lesquelles il existe un lien de participation</b>	<b>2 831 616</b>	<b>257 620</b>	<b>14 389</b>	<b>25 998</b>	<b>3 048 849</b>
Placements dans les entreprises liées	1 832 893	167 999	146	37 706	1 963 040
Placements dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	998 723	89 621	14 243	-11 708	1 085 809
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 701 113</b>	<b>1 106 779</b>	<b>229 479</b>	<b>-45 102</b>	<b>7 481 315</b>
<b>Amortissements et Provisions</b>	<b>Valeur brute au début de l'exercice</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions</b>	<b>Transfert</b>	<b>Valeur brute à la fin de l'exercice</b>
Amortissements des logiciels	173 057	10 461	1 873		181 645
Amortissements des immeubles	249 249	18 051	974		266 326
Provisions pour dépréciation des immeubles	9 554	3 019	424		12 149
Provisions sur participations immobilières	27 602	4 461	1 042	10 328	41 349
Provisions sur autres participations	37 621	70 225	9 621	-10 328	87 897
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>497 083</b>	<b>106 217</b>	<b>13 934</b>		<b>589 366</b>
<b>Montants nets (Montants bruts moins amortissements et provisions)</b>	<b>Valeur nette au début de l'exercice</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions ou transferts</b>		<b>Valeur nette à la fin de l'exercice</b>
<b>Actifs incorporels</b>	<b>23 953</b>	<b>-401</b>	<b>64</b>		<b>23 488</b>
Logiciels	23 953	-401	64		23 488
<b>Terrains et constructions</b>	<b>3 386 082</b>	<b>813 568</b>	<b>210 713</b>		<b>3 907 509</b>
Terrains forestiers	62 162	832	338		62 656
Immeubles bâtis	567 182	-21 042	681		553 631
Parts et actions de stés immobilières non cotées	2 743 577	823 898	209 686		3 276 362
Placements immobiliers en cours	13 161	9 880	8		14 860
<b>Placements dans les entreprises liées et avec lesquelles il existe un lien de participation</b>	<b>2 793 995</b>	<b>187 395</b>	<b>4 768</b>		<b>2 960 952</b>
Placements dans les entreprises liées	1 795 272	167 999	146		1 875 143
Placements dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	998 723	19 396	4 622		1 085 809
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 204 030</b>	<b>1 000 562</b>	<b>215 545</b>		<b>6 891 949</b>

ETAT 31/12/2008 (en Milliers d'euros)	Valeur Brute au Bilan	Valeur Nette au Bilan	Valeur de Réalisation
<b>I- Placements (détail des postes 3 &amp; 4 du Bilan)</b>			
<b>1) Placements immobiliers et placements immobiliers en cours</b>	4 045 538	3 725 763	6 739 493
- IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
- IFT stratégies de rendement	0	0	0
<b>2) Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM</b>	19 431 261	17 909 263	17 380 104
- IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
- IFT stratégies de rendement	15 077	15 077	270 375
<b>3) Parts d'OPCVM ( autres que celles visées en 4)</b>	11 409 202	11 349 708	9 292 328
- IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
- IFT stratégies de rendement	0	0	0
<b>4) Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe</b>	9 341 330	9 330 666	9 255 958
- IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
- IFT stratégies de rendement	0	0	0
<b>5) Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	153 672 656	154 520 865	153 960 983
- IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
- IFT stratégies de rendement	552 221	552 221	683 601
<b>6) Prêts hypothécaires</b>	69	69	69
- IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
- IFT stratégies de rendement	0	0	0
<b>7) Autres prêts et effets assimilés</b>	534 010	534 010	534 010
- IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
- IFT stratégies de rendement	0	0	0
<b>8) Dépôts auprès des entreprises cédantes</b>	0	0	0
<b>9) Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces et autres place</b>	1 510 071	1 510 071	1 510 071
<b>10) Actifs représentatifs de contrats en unités de compte</b>	19 734 778	19 734 778	19 734 778
- Placements immobiliers	1 276 353	1 276 353	1 276 353
- Titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	20 540	20 540	20 540
- OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	1 351 238	1 351 238	1 351 238
- Autres OPCVM	16 889 255	16 889 255	16 889 255
- Obligations et autres titres à revenu fixe	197 391	197 391	197 391
- IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
- IFT stratégies de rendement	0	0	0
<b>11) Autres instruments financiers à terme</b>	0	0	0
- IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
- IFT stratégies de rendement	0	0	0
- IFT autres opérations	0	0	0
<b>12) Total des lignes 1 à 11.</b>	<b>220 246 213</b>	<b>219 182 491</b>	<b>219 361 770</b>
<b>a) dont :</b>	220 246 213	219 182 491	219 361 770
- Placements évalués selon l'article R 332 - 19	145 470 132	146 724 403	148 104 722
- Placements évalués selon l'article R 332 - 20	55 041 303	52 723 310	51 522 269
- Placements évalués selon l'article R 332 - 5	19 734 778	19 734 778	19 734 778
<b>b) dont :</b>	220 246 213	219 182 491	219 361 770
- valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	208 872 519	207 804 778	207 724 120
- valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés	0	0	0
- valeurs déposées chez les cédants ( dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution solidaire )	0	0	0
- valeurs affectées aux provisions techniques spéciales des autres affaires en France	5 290 100	5 421 318	5 293 503
- autres affectations ou sans affectation	6 083 594	5 956 395	6 344 146
<b>c) dont :</b>	220 246 213	219 182 491	219 361 770
- Placements et instruments financiers à terme dans l'OCDE	218 469 311	217 414 274	217 097 230
- Placements et instruments financiers à terme hors OCDE	1 776 902	1 768 217	2 264 540
<b>II- Actifs affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques)</b>			
- Intérêts courus et non échus	3 350 457	3 350 457	3 350 457
- Banques et chèques postaux	212 746	212 746	212 746
- Autres	1 793 869	1 793 869	1 793 869
<b>Total Actif affectables à la représentation des prov. Techniques</b>	<b>5 357 073</b>	<b>5 357 073</b>	<b>5 357 073</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>225 603 286</b>	<b>224 539 564</b>	<b>224 718 842</b>

#### 4.2. - Etat récapitulatif des placements

## 4.3. – Créances et dettes ventilées selon leur durée

Etat des créances	Montant brut en milliers d'euros	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<b>Créances nées d'opérations d'assurance directe</b>	<b>2 362 428</b>	<b>2 337 651</b>	<b>24 777</b>	
Primes restant à émettre	1 995 681	1 995 681		
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	366 747	341 970	24 777	
<b>Créances nées d'opérations de réassurance</b>	<b>23 598</b>	<b>23 598</b>		
<b>Autres créances</b>	<b>1 736 192</b>	<b>1 736 192</b>		
Personnel	2 065	2 065		
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	405 947	405 947		
Débiteurs divers	1 328 180	1 328 180		
<b>Capital appelé non versé</b>				
<b>Total</b>	<b>4 122 218</b>	<b>4 097 441</b>	<b>24 777</b>	

Etat des dettes	Montant brut en milliers d'euros	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<b>Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires</b>	<b>31 568</b>	<b>31 568</b>		
<b>Autres dettes</b>	<b>10 392 600</b>	<b>10 354 066</b>	<b>38 532</b>	
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 072 884	1 072 884		
Dettes nées d'opérations de réassurance	258 151	258 151		
Dettes envers des établissements de crédit	41 080	41 080		
Autres dettes :	9 020 485	8 981 951	38 532	
<i>Titres de créance négociables émis par l'entreprise</i>				
<i>Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus</i>	268 696	230 162	38 532	
<i>Personnel</i>	177 864	177 864		
<i>Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques</i>	314 656	314 656		
<i>Créanciers divers</i>	8 259 269	8 259 269		
<b>Total</b>	<b>10 424 168</b>	<b>10 385 634</b>	<b>38 532</b>	

#### 4.4. - Participations et entreprises liées.

##### 4.4.1.- Montant des participations

Libellé	en milliers d'euros											
	TOTAL 31/12/2008				ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION				ENTREPRISES LIEES			
	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC
<b>SOCIÉTÉS D'ASSURANCES</b>												
BANQUE POSTALE PRÉVOYANCE	94 061			94 061					94 061			94 061
CAIXA SEGUROS	437 321			437 321					437 321			437 321
CNP BRASIL HOLDING	8 128			8 128					8 128			8 128
CNP CAPITALIA VITA	575 000			575 000					575 000			575 000
CNP CAUTION	7 683	0	-689	8 373					7 683	0	-689	8 373
CNP IAM	245 395	0		245 395					245 395	0		245 395
CNP INTERNATIONAL	23 325	0		23 325					23 325	0		23 325
CNP SEGUROS DE VIDA	6 060	6	2 708	3 359	6 060	6	2 708	3 359				
FILASSISTANCE INTERNATIONAL	10 087	0	8 054	2 033					10 087	0	8 054	2 033
GLOBAL	50 511			50 511					50 511			50 511
GLOBAL VIDA	26 274			26 274					26 274			26 274
GPM ASSURANCES	5 189	8		5 197	5 189	8		5 197				
ITV	22 410	0		22 410					22 410	0		22 410
JV SINO-FRENCH-POSTAL	12 250			12 250					12 250			12 250
MARFIN INSURANCE HOLDING	145 290			145 290					145 290			145 290
PRÉVIPOSTE	125 770	0		125 770					125 770	0		125 770
PRÉVISOL	7 227		7 227		7 227		7 227					
PROVINCIA ART	5 861		5 861		5 861		5 861					
SKANDIA VIDA	78 526			78 526					78 526			78 526
SURASSUR	338			338	338			338				
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 886 907</b>	<b>15</b>	<b>23 161</b>	<b>1 863 762</b>	<b>24 676</b>	<b>14</b>	<b>15 796</b>	<b>8 894</b>	<b>1 862 232</b>	<b>1</b>	<b>7 365</b>	<b>1 854 868</b>
<b>AUTRES SOCIÉTÉS</b>												
AGE D'OR EXPANSION	6 348	0	6 348	0					6 348	0	6 348	0
ANTICIPA	1		1						1		1	
CANTIS	0	942		942					0	942		942
CARRÉS BLEUS SA	3 381	0	1 408	2 174					3 381	0	1 408	2 174
CDC EUROPE	0			0	0			0				0
CNP CAPEOR	6 000	1 300	6 000	1 300					6 000	1 300	6 000	1 300
CNP FORMATION	19		19						19		19	
ECUREUIL INVESTISSEMENT	328 337	55 000		383 337	328 337	55 000		383 337				
ECUREUIL VIE CREDIT	30 037		27 155	2 882	30 037		27 155	2 882				
ECUREUIL VIE DEVELOPPEMENT	19	1 000		1 019					19	1 000		1 019
EQUASANTÉ	374		213	161					374		213	161
FILASSISTANCE SERVICES	50	200	18	232					50	200	18	232
FONDINVEST GESTION SA	55			55	55			55				
GERP CNP	20			20					20			20
GESPRE EUROPE	4 000	0	3 000	1 000	4 000	0	3 000	1 000				
GIMAR	454			454	454			454				
GROUP PROPRIÉTÉS CDC CNP	6			6	6			6				
HOLDING D'INFRASTRUCTURES DE T	35 434			35 434	35 434			35 434				
ICDC	914		914		914		914					
ICDC	0			0	0			0				
NATEXIS GLOBAL ASSET MANAGT	310 180			310 180	310 180			310 180				
PARC DE MONFORT	1 363	333	93	1 623	1 363	333	93	1 623				
PERSAGE SA	46			46	46			46				
PREVIMUT	60 137	0	10 814	49 323	60 137		10 814	49 323		0		0
SOGESTOP J (NATEXIS INNOV 1)	38			38					38			38
AUTRES SOCIÉTÉS	254 739	60 900	8 755	306 963	234 804			234 804	19 935	60 900	8 755	72 159
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 042 152</b>	<b>119 775</b>	<b>64 737</b>	<b>1 097 189</b>	<b>1 005 767</b>	<b>55 353</b>	<b>41 976</b>	<b>1 019 144</b>	<b>36 385</b>	<b>64 422</b>	<b>22 762</b>	<b>78 046</b>
Total par nature	2 929 059	119 789	87 898	2 960 951	1 030 443	55 367	57 771	1 028 038	1 898 617	64 423	30 126	1 932 913
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 048 849</b>		<b>87 898</b>	<b>2 960 951</b>	<b>1 085 809</b>		<b>57 771</b>	<b>1 028 038</b>	<b>1 963 040</b>		<b>30 126</b>	<b>1 932 913</b>

## 4.4.2. - Charges et produits financiers des entreprises liées et des entreprises avec un lien de participation

Libellé	milliers d'euros		
	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la sté à un lien de participation	31/12/2008
<b>Charges financières</b>	14 987	349	15 336
<b>Produits financiers</b>	117 878	50 028	167 906

## 4.4.3. - Créances et dettes des entreprises liées et des entreprises avec un lien de participation

Libellé	milliers d'euros		
	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la sté à un lien de participation	31/12/2008
<b>Créances</b>	<b>21 758</b>		<b>21 758</b>
Autres créances	21 758		21 758
- <i>Personnel</i>			
- <i>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	21 484		21 484
- <i>Débiteurs divers</i>	274		274
Capital appelé non versé			
<b>Autres dettes :</b>	<b>716 301</b>	<b>52 778</b>	<b>769 079</b>
Autres dettes :	716 301	52 778	769 079
- <i>Titres de créance négociables émis par l'entreprise</i>			
- <i>Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus</i>	230 163		230 163
- <i>Personnel</i>			
- <i>Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques</i>			
- <i>Créanciers divers</i>	486 138	52 778	538 916

## 4.4.4. - Tableau des filiales et participations (art. L233-1 et L233.2 du code de commerce)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS AU 31/12/2008

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux Propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres Brute	Valeur d'inventaire des titres Nette (dont KNL)	Quote-part détenue	Prêts et avances	Chiffres d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés
<b>A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société astreinte à la publication.</b>												
<b>I - Filiales (détenues à plus de 50%)</b>												
AGE D'OR EXPANSION (3)	28 rue J. Didier 10120 ST ANDRE LES VERGERS	EUR	5 038	-2 736	2 865	6 348	0	100,0%	0	1 874	-220	0
ASSURBAIL (1)	56, rue de Lille 75007 PARIS	EUR	177 408	27 783	474 731	157 381	2 600	79,9%	100 981	12 684	13 871	12 680
BARCLAYS EUROPEAN FUND III G	Condor House St Paul's Churchyard Londres	EUR	ND	ND	ND	30 000	10 000	60,0%	0	ND	ND	0
BRIDGEPOINT EUROPE IV	30 Warwick Street LONDON W1B5AL - ROYAUME UNI	EUR	ND	ND	ND	16 500	500	66,0%	0	ND	ND	0
CAIXA SEGUROS (2)	SCN QUADRA 01 LOTE A Ed N°1 - 15, 16 e 17 ANDARES Brasilia	EUR	230 105	149 934	4 081 297	437 321	437 321	51,8%	0	1 138 437	212 228	25 692
CICOGE (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	37 320	71 151	131 382	201 218	116 518	100,0%	9	9 399	8 121	9 902
CIMO (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	213 022	114 324	361 944	579 122	69 004	93,0%	0	18 930	8 019	15 854
CNP BRASIL HOLDING	Setor Comercial Norte, Quadra 01, Bloco A, n°77, Sala 1702, parte Edifício n°1, CEP 70710-900 Brasilia (Brésil)	EUR	ND	ND	ND	8 128	8 128	100,0%	0	ND	ND	0
CNP CAPEOR (3)	39e Tour Maine Montparnasse - 33 Ave du Maine - 75015 Paris	EUR	458	1 955	3 384	6 000	0	100,0%	1 300	3 553	-1 017	0
CNP UniCredit Vita (2)	Piazza Durante II - 20131 MILAN - Italie	EUR	92 699	283 969	14 721 565	575 000	575 000	57,5%	0	2 885 726	66 705	7 550
CNP CAUTION (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	7 683	253	70 022	7 683	7 683	100,0%	0	2 377	-402	0
CNP IAM (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	30 500	704 669	7 495 566	245 595	245 595	100,0%	0	2 075 476	270 584	0
CNP INTERNATIONAL (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	22 875	32 203	127 628	23 325	23 325	100,0%	0	92 877	3 889	2 775
CNP SEGUROS DE VIDA (2)	Av. leandro n alem 1002-piso 10- Buenos Aires	EUR	2 014	2 851	21 618	6 060	3 352	76,5%	6	4 796	609	447
ECUREUIL VIE CREDIT	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	30 037	75	93 027	30 037	30 037	100,0%	0	ND	3 502	3 334
ECUREUIL VIE Investment	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	10 935	317 797	328 732	329 475	329 475	100,0%	55 000	ND	-17	0
FILASSISTANCE INTERNATIONAL (3)	108 Bureaux de la Colline 92213 Saint-Cloud Cedex	EUR	3 500	1 718	10 296	10 087	2 033	100,0%	0	7 446	1 806	180
GLOBAL (2)	Av. Duque d'aviila, 171 - 1063-031 Lisboa	EUR	16 250	21 900	240 977	50 511	50 511	83,5%	0	143 932	10 396	7 120
GLOBAL VIDA (2)	Av. Duque d'aviila, 171 - 1063-031 Lisboa	EUR	9 000	6 239	276 169	26 274	26 274	83,0%	0	35 983	309	156
ILÔT ASB (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	42 199	9 309	80 120	52 731	52 731	100,0%	21 042	7 207	3 751	1 605
INFRA-INVEST	5 Allée Scheffer L-2520 Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	56 901	14 901	60,0%	18 526	ND	ND	0
INFRASTRUCTURE PARTNERS (4)	9 rue de Téhéran 75008 PARIS	USD	6 584	0	6 561	26 549	26 549	64,0%	0	0	-74	0
INVESTISSEMENT TRESOR VIE (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	22 418	55 918	730 014	22 410	22 410	100,0%	0	7 730	1 934	3 146
L'AMIRAL (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	30 490	0	88 546	30 490	30 490	100,0%	51 592	6 768	2 270	414
MARFIN	CNP MAFIN LAIKI BANK, 64 Arch. Makarios III ave. & 1 Karpenisiou Str, 1077 Nicosia, Chypre	EUR	ND	ND	ND	145 290	145 290	50,1%	0	ND	ND	0
OPCI 1 (3)	147 Boulevard Haussmann 75008 PARIS	EUR	1 051	0	1 059	9 324	9 324	91,7%	0	0	-2	0
PREVIMUT (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	88 000	1 013	531 349	86 597	3 158	90,0%	0	0	1 790	2 389
PREVIPOSTE (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	125 813	318 170	8 752 671	125 770	125 770	100,0%	0	246 845	38 992	33 000
SC RUE DE RENNES (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	9	534	53 495	16 420	16 420	99,8%	34 431	5 757	0	0
SCI AEP (1)	1-3 rue des Italiens, 75009 PARIS	EUR	118 563	-5 925	143 712	127 911	127 911	86,3%	0	14 038	24 088	0
SCI AEP 2	1-3 rue des Italiens, 75009 PARIS	EUR	85 537	18 207	105 482	104 617	104 617	100,0%	0	3 563	9 302	0
SCI AEP 3 (1) (3)	1-3 rue des Italiens, 75009 PARIS	EUR	199 624	121 757	855 549	252 165	252 165	78,0%	262 211	3 970	17 042	40 452
SCI AEP 4 (1) (3)	1-3 rue des Italiens, 75009 PARIS	EUR	101 740	110 715	298 265	168 599	168 599	100,0%	83 465	2 764	17 844	0
SCI AEP 5 (1)	1-3 rue des Italiens, 75009 PARIS	EUR	6 361	1 114	8 682	11 224	11 224	100,0%	0	1 236	969	0
SCI AEP 6 (1)	1-3 rue des Italiens, 75009 PARIS	EUR	12 609	-7 476	36 661	6 045	3 312	81,2%	0	2 509	29 721	11 557
SCI AEP 7 (1)	1-3 rue des Italiens, 75009 PARIS	EUR	6 741	1 326	11 051	9 252	9 252	100,0%	0	628	144	0
SCI Assur immeuble (+ revalo des ACAV) (3)	1-3 rue des Italiens, 75009 PARIS	EUR	230 462	185 285	418 346	826 239	826 239	100,0%	0	ND	11 934	0
SCI DE LA CNP (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	59 711	35 524	98 561	130 742	76 209	100,0%	0	4 755	2 465	3 624
SCI Quai de SEINE	1-3 rue des Italiens, 75009 PARIS	EUR	1 438	ND	ND	617	617	100,0%	7 422	ND	ND	0
SKANDIA VIDA (2)	El Plantio Calle Ochandiano n°10 Planta 2a 28023 Madrid	EUR	46 877	15 786	1 517 105	78 526	78 526	94,0%	0	112 930	7 314	0
SOGESTOP G (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	11 167	-11 251	5	11 167	0	100,0%	62	0	-11	0
UBS International Infrastruct	8 avenue Hoche 75008 PARIS	EUR	ND	ND	ND	45 764	15 764	100,0%	0	ND	ND	0

## Renseignements concernant les filiales et les participations au 31/12/2008 (suite)

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux Propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres Brute	Valeur d'inventaire des titres Nettes (dont KNL)	Quote-part détenue	Prêts et avances	Chiffres d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés
<b>II - Participations (détenues entre 10 et 50%)</b>												
APFH France Investissement 1	AGF Private Equity 3 boulevard des Italiens 75113 Paris Cedex 02	EUR	ND	ND	ND	7 000	4 000	10,0%	0	ND	ND	0
August II-A	AUGUST EQUITY LLP 10 Bedford Street LONDON WC2E 9HE - ROYAUME UNI	GBP	ND	ND	ND	10 110	10 110	15,0%	0	ND	ND	0
Banque Postale Prévoyance (ex ASSURPOSTE) (1)	83, bd du Montparnasse - 75006 PARIS	EUR	5 202	98 376	825 017	94 061	94 061	50,0%	0	150 541	20 110	8 407
Captiva Capital Partners II (3)	41 avenue de la Liberté L-1931 LUXEMBOURG	EUR	33	-188	223 325	38 824	38 824	30,3%	52 038	9 213	-182	0
Captiva Capital Partners III (3)	41 avenue de la Liberté L-1931 LUXEMBOURG	EUR	30	-2 919	450	24 722	24 722	33,3%	12 853	2 970	2 923	0
CDC Capital III B-A	148 rue de l'Université - 75007 PARIS	EUR	ND	ND	ND	112 542	4 680	48,3%	0	ND	ND	0
CDC Service Industrie 2-A	TMM - 33 ave Maine - BP 179 - 75755 Paris Cedex 15	EUR	ND	ND	ND	23 117	1 449	26,0%	0	ND	ND	0
CENTRE COMMERCIAL LA DEFENSE (3)	15 parvis Défense 92800	EUR	3 048	1	361 193	27 567	27 567	22,0%	41 177	50 804	22 610	4 974
CHINA EQUITY LINKS O	TX PRIVATE EQUITY 9 avenue de l'opéra 75001 PARIS	EUR	ND	ND	ND	6 150	6 150	17,7%	0	ND	ND	0
DEFENSE CB3 (3)	117, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy Les Moulineaux	EUR	38	13 175	156 521	22 604	22 604	25,0%	4 729	15 547	4 653	164
Developpement PME IV-A	152 avenue de Malakoff - 75116 PARIS	EUR	ND	ND	ND	14 850	14 850	15,8%	0	ND	ND	0
EIFFEL PARTNERS (3)	41, avenue de l'Opéra - 75002 Paris	EUR	540	-763	33 977	50 633	50 633	38,2%	11 833	1 431	2 200	0
ESDF IV	P.O. Box 265 - Trafalgar Court - Les Banques - St Peter Port GY1 3QL Channel Islands - GUERNESEY	EUR	ND	ND	ND	9 935	0	50,0%	0	ND	ND	0
ETMF III -A	ORKOS CAPITAL 34, boulevard Haussman 75009 PARIS	EUR	ND	ND	ND	7 999	7 999	10,0%	0	ND	ND	0
EUROCORE 1	10 Boulevard Royal Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	55 324	38 634	29,9%	7 857	ND	ND	107
Eurooffice SAS (Imm) (4)	1/3 rue des Italiens 75009 PARIS	EUR	41 524	11 511	120 050	12 344	9 513	19,4%	14 250	6 656	-4 076	0
FONCIERE CNP (1)	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	18	272	53 830	8 720	8 720	47,9%	17 469	9 370	5 327	2 410
FONCIERE IMAGE (3)	1/3 rue des Italiens 75009 PARIS	EUR	42 080	18 254	110 205	32 226	32 226	50,0%	3 149	9 553	4 049	0
FONDINVEST VIII	33, rue de la Baume 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	13 000	2 000	13,3%	0	ND	ND	0
IV-SINO-FRENCH-LIFE INSURANCE CO LTD	12F, Hua Bin International Plaza, 8 Yong An Dong Li Jian Guao Men Av. Chao Yang District, Beijing, P.R. China	EUR	200 000	ND	ND	12 250	12 250	50,0%	0	ND	ND	0
Lehman Brothers European Mezzia	399 Park Avenue 10022 New York - USA	EUR	ND	ND	ND	10 000	10 000	50,0%	0	ND	ND	0
Lehman Crossroads XVII-A	325 North St Paul Street - Suite 4900 TX 75201 Dallas - USA	USD	ND	ND	ND	9 160	3 664	19,2%	0	ND	ND	0
Mantra Invest Feeder 3	1 boulevard de la Madeleine 75001 PARIS	EUR	ND	ND	ND	12 000	12 000	24,5%	0	ND	ND	0
Masseran France Selection 1-A	47, avenue George V 75008 PARIS	EUR	ND	ND	ND	14 850	1 980	16,7%	0	ND	ND	0
MEIF III	9-12 The Grange St Peter Port GUERNESEY	EUR	ND	ND	ND	44 047	44 047	50,0%	0	ND	ND	0
MONTAIGNE CAPITAL	28 rue Bayard 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	9 717	9 717	14,3%	0	ND	ND	0
NATIXIS GLOBAL ASSET MANAGEMENT (3)	7 place des 5 martyrs du lycée Buffon bp 541 - 75725 PARIS	EUR	90 843	2 173 002	2 850 099	310 180	310 180	11,3%	0	14 914	187 842	43 473
OCM EUROPEAN PRINCIPAL	27 Knightsbridge London SW1X 7LY - ROYAUME UNI	EUR	ND	ND	ND	10 516	1 001	35,0%	0	ND	ND	0
OFELIA (3)	Chez A3C 42, Av. R. Poincaré 75116 PARIS	EUR	12 609	23 210	37 906	11 916	11 916	33,3%	53 072	0	2 082	651
OFFICE 2	38 Parc d'Activités Capellen - L8308 Capellen - Luxembourg	EUR	31 000	ND	ND	625	625	49,7%	0	ND	ND	0
ONZE PRIVATE EQUITY	Schutzenstrasse 6, P.O. Box 8908 Pfaffikon	EUR	ND	ND	ND	25 300	2 000	21,0%	0	ND	ND	0
PARTECH VENTURES V	49 avenue Hoche - 75008 PARIS	EUR	ND	ND	ND	10 005	0	20,0%	0	ND	ND	0
PB6 (3)	31, Rue de Mogador 75009 PARIS	EUR	23 500	-4 940	201 380	7 622	7 622	25,0%	32 782	23 859	6 710	1 595
PEW 2	5, allée Scheffer - 2520 Luxembourg - Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	23 389	22 431	17,2%	0	ND	ND	0
PREVISOL (4)	25 de Mayo 445 - Capital Federal	EUR	6 572	7 330	ND	7 227	0	29,8%	0	6 914	-1 455	0
PYRAMIDES (1)	42, Av. R. Poincaré 75116 PARIS	EUR	51 103	2 500	110 919	23 881	23 881	45,0%	23 246	0	2 356	1 207
SAS Foncière II (1)	1-3 rue des Italiens, 75009 PARIS	EUR	32 710	2	55 144	12 558	12 558	21,8%	8 237	0	-129	0
SCI Foncière Alpecureuil (1)	1-3 rue des Italiens, 75009 PARIS	EUR	259	1 620	2 456	1 318	1 318	50,0%	0	372	463	60
SCI Ilot 13 (1)	50-56, rue de la Procession - 75015 Paris	EUR	45 000	0	114 567	22 500	22 500	50,0%	32 835	7 411	-1 718	0
SCI le Sextant / A3C X1	4, pl. Raoul Dautry 75015 PARIS	EUR	ND	ND	ND	2 911	2 911	23,2%	5 867	ND	ND	0
SCI Vivier Merle (1)	1-3 rue des Italiens, 75009 PARIS	EUR	13 750	2 206	20 721	5 727	5 727	33,3%	1 034	2 408	1 585	273
SG AM AI PRIVATE VALUE A	2, place de la Coupole 92078 PARIS-La Défense	EUR	ND	ND	ND	16 008	16 008	19,5%	0	ND	ND	0
SONAE (3)	Gernsey Limited Partnership	EUR	540 000	97 258	754 304	80 000	80 000	14,8%	0	39 889	116 887	667
<b>Filiales et participations (en milliers d'euros)</b>												
<b>B - Renseignements globaux concernant les participations dont la valeur d'inventaire n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication.</b>												
Filiales françaises			---	---	---	11 871	11 871	---	50 380	---	---	0
Filiales étrangères			---	---	---	0	0	---	0	---	---	0
Participations dans les sociétés françaises			---	---	---	47 592	41 495	---	89 508	---	---	5 719
Participations dans les sociétés étrangères			---	---	---	6 648	5 861	---	0	---	---	0
<b>C - Renseignements globaux sur les titres(A+B)</b>												
Filiales françaises			---	---	---	3 672 774	2 720 901	---	667 896	---	---	140 912
Filiales étrangères			---	---	---	1 430 511	1 349 804	---	18 533	---	---	40 963
Participations dans les sociétés françaises			---	---	---	941 600	766 277	---	341 187	---	---	68 933
Participations dans les sociétés étrangères			---	---	---	568 076	294 170	---	72 748	---	---	774

(1) Les données sont provisoires pour les colonnes : Capital, Capitaux Propres autres que capital et résultat, Total bilan, Chiffres d'affaires, Bénéfice ou perte. En cours de validation par les CAC

(2) les données renseignées sont les données figurantes dans l'annexe au 31.12.2008

(3) les données renseignées sont les données au 31.12.2008

(4) les données renseignées sont les données au 30.06.2008 (clôture décalée)

## 4.4.5. - Entreprises dans lesquelles CNP Assurances est associée indéfiniment responsable

Nom	Forme juridique	Siège social
ALPECUREUIL	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
ANTICIPA	GIE	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 2	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 3	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 4	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 5	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 6	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 7	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
ASSURIMMEUBLE	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
CANTIS	GIE	16-18 place du Général Catroux - 75017 Paris
CAPTIVA CAPITAL PARTNERS	SCA	41 avenue de la Liberté - L-1931 Luxembourg
CAPTIVA CAPITAL PARTNERS II	SCA	41 avenue de la Liberté - L-1931 Luxembourg
CAPTIVA CAPITAL PARTNERS III	SCA	41 avenue de la Liberté - L-1931 Luxembourg
CDC INTERNATIONAL	GIE	3 quai Anatole France - 75007 Paris
CIMO	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
CNP IMMOBILIER	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
COLLINE DEFENSE	SCI	7 place du Chancelier Adenauer - 75016 Paris
EDR REAL ESTATE	SCA	20, Boulevard Emmanuel Servais - L-2535 Luxembourg
FONCIERE ADYTON 1	SCI	24 rue Jacques Ibert - 92533 Levallois-Perret
FONCIERE CNP	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
GF DE LA GRANDE HAYE	SC	102 rue de Réaumur - 75002 Paris
GIMAR FINANCE	SCA	9 avenue de l'Opéra - 75001 Paris
GROUPEMENT PROPRIETES CDC CNP	SC	45, avenue Vicor Hugo - 93530 Aubervilliers
I-CDC	GIE	56 rue de Lille - 75007 Paris
ILOT 13	SCI	50/56 rue de la Procession - 75015 Paris
ILOT A5B	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
ISSY DESMOULINS	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
KLEMURS	SCA	21 avenue Kléber - 75116 Paris
L'AMIRAL	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
LE GRAND FEU	SCI	2 et 4 rue de Pied de Fond - 79037 Niort Cedex 09
LE SEXTANT	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
MONTAGNE DE LA FAGE	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
PARVIS BELVEDERE	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
PEGASE	SCI	5 Boulevard Malesherbes - 75008 Paris
QUAI DE SEINE	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
REIM EUROCORE 1	SCA	10 Boulevard Royal - L-2449 Luxembourg
RUE DE RENNES (136)	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
RUEIL NEWTON	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
S-CDC	GIE	110 rue de l'Université - 75007 Paris
SCI DE LA CNP	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
SICAC	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
SOCIETE DU CENTRE COMMERCIAL DE LA DEFENSE	SCI	5 Boulevard Malesherbes - 75008 Paris
VENDOME EUROPE	SCI	Cœur Défense Tour B - La Défense 4 - 100 Esplanade du Général de Gaulle - 92932 Paris La Défense Cedex
VICTOR HUGO 147	SCI	4 place Raoul Dautry - 75015 Paris
VIVIER MERLE	SCI	1/3 rue des Italiens - 75009 Paris
WEINBERG REAL ESTATE PARTNERS	SCA	46A avenue J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg

#### 4.5. - Composition de l'actionnariat

##### 4.5.1. - Composition du capital social

Le capital social est composé de 148 537 823 actions de 4 euros nominal chacune, dont 147 830 142 donnant droits au dividende de l'exercice.

Mouvements	Nombre d'actions
Nombre d'actions ordinaires existantes	148 537 823
Actions propres Nbre d'actions	-707 681
Nombre d'actions ordinaires donnant droit à dividende	147 830 142

##### 4.5.2. - Actions propres détenues par CNP Assurances

Mouvements intervenus dans l'exercice

Mouvements	Nombre d'actions
Aquisitions	4 849 579
Cessions	4 589 537

Nombre et valeur au 31/12/2008

Mouvements	Nombre d'actions
Nbre d'actions au 31/12/2008	707 681
Valeur des actions au 31/12/2008 (euro)	40 856 620

#### 4.6. - Réserves, fonds propres, réévaluation

milliers d'euros

Dénomination	Nature des réserves	31 décembre 2007	Affectation du résultat 2007	Résultat 2008	Variation de l'exercice	31 décembre 2008
Capital social		594 151				594 151
Prime d'émission		981 500				981 500
Réserve de réévaluation des forêts	Réglementaire	21 564				21 564
Réserve spéciale des plus values à long terme	Réglementaire	1 396 309				1 396 309
Réserve de capitalisation	Réglementaire	1 329 521			43 344	1 372 865
Réserve fonds de garantie	Réglementaire	23 370			2 502	25 872
Réserves facultatives	Autre	1 162 426	500 000		20 573	1 682 999
Réserve pour éventualité	Autre	338 850				338 850
Impacts Fonds Propres Immeubles	Autre	-39 259			-23 075	-62 334
Provision pour dépréciation durable	Réglementaire	-7 419				-7 419
Report à nouveau		780	488			1 264
Résultat de l'exercice		922 744	-922 744	970 903		970 903
<b>Total Général</b>		<b>6 724 537</b>	<b>-422 256</b>	<b>970 903</b>	<b>43 344</b>	<b>7 316 525</b>

## 4.7. - Autres informations sur le bilan

## 4.7.1. - Comptes de régularisation Actif Passif

En milliers d'euros

Comptes de régularisation	31 décembre 2008		31 décembre 2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Intérêts courus non échus	2 675 305		2 628 523	
Frais d'acquisition reportés	1 589		1 659	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	26		63	
Charges payées d'avance	669 702		478 087	
Produits à recevoir	50 659		51 209	
Amortissement actuariel (produits)	2 697 805		2 366 815	
Produits comptabilisés d'avance		100 864		85 036
Amortissement actuariel (charges)		1 098 027		1 220 259
Intérêts perçus d'avance		54 786		88 400
<b>Total</b>	<b>6 095 086</b>	<b>1 253 677</b>	<b>5 526 356</b>	<b>1 393 695</b>

## 4.7.2. - Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances et dettes

en milliers d'euros

Postes du Bilan	Produits à recevoir		Charges à payer	
	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2008	31 décembre 2007
<b>Autres créances :</b>	<b>252 221</b>	<b>252 423</b>	<b>216 799</b>	<b>351 735</b>
- Personnel			1 911	1 800
- Débiteurs divers	252 221	252 423	214 888	349 935
<b>Comptes de régularisation actif</b>	<b>2 727 553</b>	<b>2 681 391</b>		
- Intérêts et loyers acquis non échus	2 675 305	2 628 523		
- Frais d'acquisition reportés	1 589	1 659		
- Autres comptes de régularisation	50 659	51 209		
<b>Autres dettes :</b>			<b>1 048 521</b>	<b>1 709 729</b>
- Personnel			158 489	134 157
- Créanciers divers			890 032	1 575 572
<b>Total</b>	<b>2 979 774</b>	<b>2 933 814</b>	<b>1 265 320</b>	<b>2 061 464</b>

En milliers d'euros

Postes du Bilan	Produits constatés d'avance		Charges constatées d'avance	
	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2008	31 décembre 2007
<b>Comptes de régularisation actif</b>			<b>669 728</b>	<b>478 149</b>
- Autres comptes de régularisation			669 728	478 149
<b>Comptes de régularisation passif</b>	<b>100 864</b>	<b>85 036</b>		
<b>Total</b>	<b>100 864</b>	<b>85 036</b>	<b>669 728</b>	<b>478 149</b>

## 4.7.3. - Détail de la provision pour risques et charges

en milliers d'euros

Intitulé de la provision	Objet	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Provision de réévaluation	Secteur immobilier	3 206	3 354
Provision Tempête	Provision destinée à couvrir les frais de remise en état des massifs forestiers	36	36
Provision de change	Provision Perte de change	754	39 722
Autres provisions	Provision pour litiges et risques divers	52 274	56 274
<b>Total</b>		<b>56 270</b>	<b>99 386</b>

## 4.7.4. - Actif en devises

Poste du bilan	Nature de la devise	Mt devise en milliers	Contre valeur en milliers d'euros
<b>Autres placements</b>			<b>648 268</b>
	\$ US	724 299	520 442
	Couronne Suédoise	641	59
	Franc Suisse	2 886	1 943
	Livre sterling	119 847	125 824

## Détail par devise du poste « différence de conversion Actif »

En milliers d'euros

Différence de conversion Actif en devises	31 décembre 2008	31 décembre 2007
\$ US	27 558	32 064
Couronne suédoise	-8	-15
Couronne danoise	30	51
Franc suisse	326	498
Livre sterling	20 120	44 407
Yen		
Peso argentin	19	35
<b>Total</b>	<b>48 045</b>	<b>77 040</b>

## 4.8. - Détail de la variation des provisions d'assurance vie brutes de réassurance

	En milliers d'euros	
	31 décembre 2008	31 décembre 2007
<b><u>AU RESULTAT</u></b>		
1. Charges des provisions d'assurance vie	7 333 944	6 695 304
2. Intérêts techniques et participations aux résultats incorporés directement	6 477 112	6 739 349
<i>Intérêts techniques incorporés</i>	<i>1 799 640</i>	<i>1 804 885</i>
<i>Participation aux bénéfices incorporée</i>	<i>4 677 472</i>	<i>4 934 464</i>
3. Utilisation de la provision pour participations aux excédents	718 906	268 332
4. Impact fusion ECUREUIL	0	67 999 365
5. Reintégration autres provisions techniques	0	5 993
6. Charge de la provision pour risque d'exigibilité (non technique)	-390 288	
<b>Total</b>	<b>14 139 674</b>	<b>81 708 343</b>
<b><u>AU BILAN</u></b>		
<b>Variation des Provisions mathématiques</b>		
1. Provisions d'assurance vie, d'égalisation et autres provisions techniques à la fin de l'exercice	186 375 562	172 235 888
2. Provisions d'assurance vie, d'égalisation et autres provisions techniques au début de l'exercice	-172 235 888	-90 527 545
<b>Total</b>	<b>14 139 674</b>	<b>81 708 343</b>

## 4.9. - Ventilation des provisions techniques issues des contrats PERP

	<b>En milliers d'euros</b>	
	<b>31 décembre 2008</b>	<b>31 décembre 2007</b>
Engagements d'assurances libellés en euros - provisions mathématiques des rentes en cours de constitution	368 857	293 836
Engagements d'assurance libellés en unités de comptes	60 680	68 470
Provisions techniques spéciales des opérations en unités de rentes	83 661	60 741
<b>TOTAL</b>	<b>513 198</b>	<b>423 047</b>

## 4.10.- Provision pour risque d'exigibilité.

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31 décembre 2008</b>
Montant de la moins-value latente globale nette article R.331-5-1	1 852 007
Montant de la provision pour risque d'exigibilité brute constituée au niveau des autres provisions techniques	626 082
Montant de la charge relative à la provision pour risque d'exigibilité restant à constituer sur exercices futurs	390 950
Bénéfice réel hors impact du transfert de charge sur la PRE	714 570

## Note 5. - Compte de Résultat

### 5.1. - Ventilation des produits et charges de placements

en milliers d'euros	31 décembre 2008		Total	31 décembre 2007
	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées	Autres revenus et frais financiers		
<b><u>PRODUITS DES PLACEMENTS</u></b>				
Revenus des participations	67 237	68 429	135 666	124 381
Revenus des placements immobiliers	11 252	286 193	297 445	302 286
Revenus des autres placements	38	7 626 593	7 626 631	7 386 266
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)		643 326	643 326	402 736
<b>Revenus des placements</b>	<b>78 527</b>	<b>8 624 541</b>	<b>8 703 068</b>	<b>8 215 669</b>
<b>Autres produits des placements</b>		<b>401 561</b>	<b>401 561</b>	<b>531 216</b>
<b>Profits provenant de la réalisation des placements</b>		<b>2 851 375</b>	<b>2 851 375</b>	<b>1 830 953</b>
<b>TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS</b>	<b>78 527</b>	<b>11 877 477</b>	<b>11 956 004</b>	<b>10 577 838</b>
<b><u>CHARGES DES PLACEMENTS</u></b>				
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts, azios...)		626 829	626 829	660 923
Autres charges des placements	19 060	2 052 305	2 071 365	681 444
Pertes provenant de la réalisation des placements		1 507 172	1 507 172	331 195
<b>TOTAL CHARGES DES PLACEMENTS</b>	<b>19 060</b>	<b>4 186 306</b>	<b>4 205 366</b>	<b>1 673 561</b>
<b><u>PRODUITS NETS DES PLACEMENTS</u></b>	<b>59 467</b>	<b>7 691 171</b>	<b>7 750 638</b>	<b>8 904 277</b>

## 5.2. - Ventilation des produits et charges des opérations techniques

CATEGORIE VIE (en milliers d'euros)													
CATEGORIES 1 à 19	Contrats De Capitalisation À Prime Unique (Ou Versements Libres)	Contrats De Capitalisation À Prime Périodique	Contrats Individuels D'Assurance Temporaire Décès (Y Compris Groupes Ouverts)	Autres Contrats Individuels D'Assurance Vie À Prime Unique (Ou Versement Libres) (Y Compris Groupes Ouverts)	Autres Contrats Individuels D'Assurance Vie À Prime Périodique (Y Compris Groupes Ouverts)	Contrats Collectifs D'Assurance En Cas De Décès	Contrats Collectifs D'Assurance En Cas De Vie	Contrats D'Assurance Vie Ou De Capitalisation En Unités De Compte À Prime Unique (Ou Versements Libres)	Contrats D'Assurance Vie Ou De Capitalisation En Unités De Compte À Primes Périodiques	Contrats Collectifs Relevant De L'Article L 441.1 Du Code Des Assurances *	PERP	Acceptations En Réassurance (Vie)	TOTAL
Primes	-2 282		73 817	17 486 780	47 125	1 691 084	571 422	2 023 316	33 953	560 376	112 938	199 477	22 798 006
Charges des prestations	98 937		29 125	12 168 940	168 710	583 822	209 413	1 282 443	81 356	281 188	3 495	86 490	14 993 918
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-99 333		-1 873	4 506 123	-126 188	185 185	429 202	-4 430 726	-72 557	321 410	79 093	8 762	799 099
Ajustement A.C.A.V								-4 923 228	-78 060		-25 533		-5 026 820
<b>Solde de souscription</b>	<b>-1 886</b>		<b>46 566</b>	<b>811 717</b>	<b>4 603</b>	<b>922 076</b>	<b>-67 193</b>	<b>248 371</b>	<b>-52 906</b>	<b>-42 222</b>	<b>4 817</b>	<b>104 225</b>	<b>1 978 169</b>
Frais d'acquisition	51		5 599	279 046	631	612 321	-24 681	62 434	342	19 817	1	7 070	962 633
Autres charges de gestion nettes	1 580		4 001	792 331	4 153	155 179	4 434	131 813	1 534	929	7 310	312	1 103 577
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>1 631</b>		<b>9 601</b>	<b>1 071 377</b>	<b>4 784</b>	<b>767 500</b>	<b>-20 247</b>	<b>194 248</b>	<b>1 875</b>	<b>20 747</b>	<b>7 311</b>	<b>7 382</b>	<b>2 066 209</b>
Produit net des placements	24 456			6 724 627	64 798	48 209	132 815	245 600	3 894	203 562	18 343	9 950	7 476 255
Participation aux résultats et intérêts techniques	9 813		752	6 095 918	73 607	92 846	105 122	173 356	24 210	259 034	15 900	20 284	6 870 842
<b>Solde financier</b>	<b>14 643</b>		<b>-752</b>	<b>628 709</b>	<b>-8 809</b>	<b>-44 637</b>	<b>27 694</b>	<b>72 244</b>	<b>-20 316</b>	<b>-55 472</b>	<b>2 442</b>	<b>-10 333</b>	<b>605 413</b>
Primes cédées			72 313	15 026	1 428	92 114	218	59		280 045		19 488	480 692
Part des réassureurs dans les charges des prestations			25 059	2 474	225	24 310	23	10		144 207		16 060	212 368
Part des réassureurs dans les charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques			6 346	-5	-133	-7 120				135 838		10	134 936
Part des réassureurs dans la participation aux résultats						9 859	23			118 167			128 049
Commissions reçues des réassureurs			39 179	45	1 372	22 751	1 835	4				3 279	68 466
<b>Solde de la réassurance</b>			<b>-1 729</b>	<b>-12 512</b>	<b>37</b>	<b>-42 315</b>	<b>1 663</b>	<b>-45</b>		<b>118 167</b>		<b>-140</b>	<b>63 127</b>
<b>RESULTAT TECHNIQUE</b>	<b>11 126</b>		<b>34 484</b>	<b>356 536</b>	<b>-8 954</b>	<b>67 625</b>	<b>-17 590</b>	<b>126 323</b>	<b>-75 098</b>	<b>-273</b>	<b>-52</b>	<b>86 370</b>	<b>580 499</b>
<b>Hors compte</b>													
Montant des rachats	44 897			7 253 363	92 961	429	47 757	876 821	41 298		5 056	1 933	8 364 515
Intérêts techniques bruts de l'exercice	5 527		751	1 695 813	61 441		47 235	133	11 335				1 822 235
Provisions techniques brutes à la clôture	619 748		57 001	173 048 678	1 580 860	1 657 962	3 581 644	18 880 209	960 915	10 514 102	522 253	275 556	211 698 929
Provisions techniques brutes à l'ouverture	763 405		53 569	160 196 777	1 652 482	1 401 251	3 050 885	25 368 214	1 001 926	9 910 193	428 845	248 880	204 076 427

\* Y compris PERP Poste L441

## CATEGORIE NON VIE (en milliers d'euros)

CATEGORIES 20 à 39	Dommmages corporels contrats individuels	Dommmages corporels contrats collectifs	Acceptations	Total
Primes acquises	4 587	14 387	645	19 619
<i>1a. Primes</i>	4 591	14 387	645	19 624
<i>1b. Variation des primes acquises et risques en cours</i>	4			4
Charges des prestations	19 061	-16 678	2	2 385
<i>2a. Prestations et frais payés</i>	267	19 522	136	19 925
<i>2b. Charges des provisions pour prestations et diverses</i>	18 794	-36 200	-133	-17 539
<b>Solde de souscription</b>	<b>-14 474</b>	<b>31 065</b>	<b>643</b>	<b>17 234</b>
Frais d'acquisition	256	457	758	1 471
Autres charges de gestion nettes	179	215	6	400
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>435</b>	<b>672</b>	<b>764</b>	<b>1 871</b>
Produits des placements	778	5 638	160	6 576
Participation aux résultats	-424			-424
<b>Solde financier</b>	<b>1 202</b>	<b>5 638</b>	<b>160</b>	<b>7 000</b>
Part des réassureurs dans les primes acquises		-212		-212
Part des réassureurs dans les prestations payées				
Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations			129	129
Part des réassureurs dans les participations aux résultats				
Commissions reçues des réassureurs			-170	-170
<b>Solde de la réassurance</b>		<b>212</b>	<b>-41</b>	<b>171</b>
<b>RESULTAT TECHNIQUE</b>	<b>-13 706</b>	<b>36 242</b>	<b>-2</b>	<b>22 534</b>
<b>Hors compte</b>				
Provisions pour primes non acquises et risques en cours(clôture)				
Provisions pour primes non acquises et risques en cours(ouverture)	-13 706	36 242	-2	22 534
Provisions pour sinistres à payer(clôture)				
Provisions pour sinistres à payer(ouverture)	14			14
Autres provisions techniques(clôture)	10			10
Autres provisions techniques(ouverture)	618		4 767	5 384

### 5.3. - Charges de personnel

« La ventilation des charges de personnel s'établit ainsi » :

	en milliers d'euros		
	31 décembre 2008	31 décembre 2007	Variations
Salaires	157 316	159 571	-1,4%
Charges sociales	88 030	73 702	19,4%
Autres	9 149	8 976	1,9%
<b>Total</b>	<b>254 495</b>	<b>242 249</b>	<b>5,1%</b>

### 5.4. - Commissions

Le montant des commissions afférent à l'assurance directe, comptabilisé pendant l'exercice, est de 1 695 351 milliers d'euros.

Ce montant comprend les commissions de toute nature allouées aux partenaires de la CNP qui distribuent ses produits.

### 5.5. - Ventilation des opérations exceptionnelles et non techniques

	en milliers d'euros	
Postes du compte de résultat	31 décembre 2008	31 décembre 2007
<b><u>Détail des autres produits non techniques</u></b>	<b>391 145</b>	<b>2 582</b>
Intérêts sur prêts divers		8
Autres produits non techniques	856	2 574
Report de charges constitué en vertu de l'art. R331-5-4 du Code des Assurances	390 289	
<b><u>Détail des autres charges non techniques</u></b>	<b>2 118</b>	<b>3 396</b>
Frais de communication	2 118	3 396
<b><u>Détail des produits exceptionnels</u></b>	<b>60 621</b>	<b>65 223</b>
Produits sur exercices antérieurs		9 586
Produits exceptionnels	60 473	330
Reprises de provisions	148	55 307
Produits de cessions d'immobilisations d'exploitation		
<b><u>Détail des charges exceptionnelles</u></b>	<b>71 359</b>	<b>69 303</b>
Pertes sur exercices antérieurs	9 467	4 444
Charges exceptionnelles de l'exercice	15 968	5 008
Cessions d'immobilisations d'exploitation		4 863
Dotations aux provisions pour risques et charges	45 924	54 988

### 5.6. - Charges d'impôts

En milliers d'euros

Détail de la charge d'impôts	31 décembre 2008	31-déc.-2007
Impôt société	260 974	285 510

### 5.7. - Participation des assurés aux résultats techniques et financiers

Désignation	En milliers d'euros				
	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
<b>A. Participation aux résultats</b>	6 870 424	7 398 508	4 361 253	4 130 421	3 470 033
A1. Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	7 294 578	7 231 051	3 730 707	3 306 098	2 785 163
A2. Variation de la provision pour participation aux bénéfices	-424 154	167 458	630 546	824 323	684 870
<b>B. Participation aux résultats des contrats relevant des catégories visées à l'article A 132.2 (1)</b>					
B1. Provisions mathématiques moyennes (1)	176 166 996	161 154 346	87 885 646	80 381 034	73 835 122
B2. Montant minimal de la participation aux résultats	4 295 598	5 264 174	3 732 252	3 250 916	2 893 765
B3. Montant effectif de la participation aux résultats (2)	5 509 731	6 410 968	4 041 142	3 758 078	3 129 587
B3a. Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	5 936 413	6 240 936	3 639 312	3 208 128	2 710 611
B3b. Variation de la provision pour participation aux bénéfices	-426 682	170 032	401 830	549 950	418 976

(1) Demi-somme des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, correspondant aux contrats des catégories à l'article A 132.2

(2) Participation effective (charge de l'exercice, y compris intérêts techniques) correspondant aux contrats des catégories visées à l'article A 132.2

(3) Participation nette de prélèvement sur encours à compter de 2007 (participation brute pour les exercices antérieurs).

### 5.8. - Effectif

L'effectif au 31 Décembre 2008 par catégorie se décompose comme suit :

Statuts	en nombre de personnes		
	31 décembre 2008	31 décembre 2007	Variations
Cadres	1 915	1 803	6,2%
Non cadres	1 442	1 458	-1,1%
<b>Total</b>	<b>3 357</b>	<b>3 261</b>	<b>2,9%</b>

### 5.9. - Rémunération des dirigeants

Les éléments ci-dessous, présentent, en cumul, et pour chaque type de catégorie, les éléments de rémunération des administrateurs de CNP Assurances, comprenant ceux du Président du Conseil d'administration (anciennement Président du Conseil de surveillance jusqu'au 10 juillet 2007) et du Directeur Général (anciennement Président du Directoire jusqu'au 10 juillet 2007).

**En 2008 :**

- ✓ Avantages à court terme : le montant des rémunérations versées par la Société aux administrateurs de CNP Assurances, ainsi qu'au Président du Conseil d'administration et du Directeur Général, au titre de l'exercice 2008 se monte à 1 973 393 €( incluant rémunération fixe, variable, jetons de présence et avantages en nature éventuels).
- ✓ Avantages à long terme : le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances aux fins de versement de pensions ou de retraite du Directeur Général et du Président de CNP Assurances s'élève à 272 441 €
- ✓ Indemnités de fin de contrat de travail : il n'y a pas d'indemnité de fin de contrat de travail pour les principaux dirigeants du groupe à l'exception des dispositifs contractuels ou conventionnels pouvant exister.
- ✓ Paiement en actions : aucun paiement en actions n'a été réalisé en 2008 par la Société. Aucune attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'actions de performance n'a été effectuée au profit des administrateurs et des dirigeants de CNP Assurances.

**En 2007 :**

- ✓ Avantages à court terme : le montant des rémunérations versées au Président, Directeur Général, aux quatre directeurs généraux adjoints et aux administrateurs de CNP Assurances au titre de l'exercice 2007 se monte 3 496 875€(incluant rémunération fixe, variable, jetons de présence et avantages en nature).
- ✓ Avantages à long terme : le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances aux fins de versement de pensions ou de retraite du Président, du Directeur Général, des quatre directeurs généraux adjoints de CNP Assurances s'élève à 721 758 €
- ✓ Indemnités de fin de contrat de travail : il n'y a pas d'indemnité de fin de contrat de travail pour les principaux dirigeants du groupe à l'exception des dispositifs contractuels ou conventionnels pouvant exister.
- ✓ Paiement en actions : aucun paiement en actions n'a été réalisé en 2007 au Directeur Général, aux quatre directeurs généraux adjoints et aux administrateurs de CNP Assurances.

## 5.10. - Résultats financiers sur cinq ans

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
<b>Capital en fin d'exercice (en milliers)</b>					
Capital social en milliers d'euros	594 151	594 151	554 541	554 541	554 541
Nombre d'actions ordinaires existantes	148 537 823	148 537 823	138 635 302	138 635 302	138 635 302
<b>Opérations et résultats de l'exercice (en milliers)</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	22 817 647	25 010 602	15 491 627	11 738 883	10 404 119
Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions	1 301 111	1 295 608	713 358	812 240	822 744
Impôt sur les bénéfices	260 974	285 510	113 740	166 632	270 044
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	970 903	922 744	553 654	605 146	523 144
<b>Résultats par action (en unité)</b>					
Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions	8,76	8,72	5,15	5,86	5,93
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	6,54	6,21	3,99	4,37	3,77
Dividende attribué à chaque action (*)	2,85	2,85	2,30	1,91	1,66
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen pendant l'exercice	3 357	3 261	3 247	3 199	3 043
Montant de la masse salariale de l'exercice y compris avantages sociaux (en milliers d'euros)	254 495	242 249	224 539	207 563	201 760

\*proposition de dividende à distribuer en 2009

Le nominal de l'action est égale à 4 euros.

## 5.11. - Chiffre d'affaires par secteur géographique

Chiffre d'affaires par secteur géographique	Opérations brutes en K€		
	31/12/2008	31/12/2007	%
France	22 703 892	24 919 580	-8,9%
Hors de France	113 755	91 022	25,0%
- Succursale Italie	59 907	50 443	18,8%
- Succursale Espagne	108	215	-49,8%
- Cofidis Etranger	53 740	40 364	33,1%
<b>Total</b>	<b>22 817 647</b>	<b>25 010 602</b>	<b>-8,77%</b>

### 5.12. - Honoraires des commissaires aux comptes

en milliers d'euros				
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EN 2008	MAZARS	%	KPMG	%
AUDIT				
<b>Certification, examen des comptes individuels et consolidés</b>	<b>953</b>	<b>97%</b>	<b>922</b>	<b>51%</b>
CNP Assurances	930		915	
PERP CNP Assurances	23		7	
<b>Autres missions accessoires et autres missions d'audit *</b>	<b>29</b>	<b>3%</b>	<b>900</b>	<b>49%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>982</b>	<b>100%</b>	<b>1 822</b>	<b>100%</b>

\* Les "autres missions accessoires et autres missions d'audit " recouvrent notamment des prestations liées à des opérations d'acquisitions externes.

### Note 6. - Engagements hors bilan

Catégories de stratégies par nature d'IFT <i>en milliers d'euros</i>	Montant		durées de vie résiduelles		
	engagements reçus	engagements donnés	de 0 à 1 an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
<b>Stratégie de rendement</b>					
<b>IFT Equity</b>					
Achat Call - Put	4 003 174		3 930 151	39 024	33 999
Vente Call - Put		3 126 180	3 126 180		
EADS	49 621		49 621		
<b>IFT Taux</b>					
Achat Cap	33 655 572		1 933 572	15 616 000	16 106 000
Vente Cap		2 000 000		1 000 000	1 000 000
<b>Swap</b>					
Receive Swap	3 111 338		229 776	1 026 178	1 855 384
Pay Swap		2 904 206	226 979	1 009 636	1 667 591
<b>Total reçus</b>	<b>40 819 705</b>		<b>6 143 120</b>	<b>16 681 202</b>	<b>17 995 383</b>
<b>Total donnés</b>		<b>8 030 386</b>	<b>3 353 159</b>	<b>2 009 636</b>	<b>2 667 591</b>

Les comptes de régularisation sur IFT (primes restant à amortir) correspondent essentiellement à des stratégies de rendement avec des achats de CAP

En outre, CNP Assurances détient une promesse d'achat par la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) de sa participation dans Natixis Global Asset Management. Cette promesse est exerçable sur quatre fenêtres annuelles (du 17 novembre au 17 décembre) de chaque année de 2008 à 2011. Cette participation comptabilisée dans les comptes de CNP Assurances pour un prix de revient de 310,2 M€a, une valeur de marché estimée au 31 décembre 2008 à 603,6 M€ Le prochain prix d'exercice de la promesse d'achat (du 17 novembre au 17 décembre 2009) est de l'ordre de 700 M€

## Note 7. - Renseignements relatifs au passif subordonnés

### TSR

*en millions d'euros*

Date d'émission	Nature juridique	Code ISIN	Devise	Montant total émis	Taux servi	Échéance
11/05/1999	TSR	FR0000494718	Euros	403	4,625%	11/05/2009
11/04/2001	TSR Taux fixe / variable	FR0000485294	Euros	150	5,75% annuel jusqu'en 2011, puis Euribor3M + 157bps jusqu'en 2021	11/04/2021
23/05/2001	TSR Taux fixe / variable	FR0000485294	Euros	50	5,75% annuel jusqu'en 2011, puis Euribor3M + 157bps jusqu'en 2021	11/04/2021
17/07/2001	TSR Taux fixe / variable	FR0000485294	Euros	50	5,75% annuel jusqu'en 2011, puis Euribor3M + 157bps jusqu'en 2021	11/04/2021
04/12/2001	TSR Taux fixe / variable	FR0000485294	Euros	150	5,75% annuel jusqu'en 2011, puis Euribor3M + 157bps jusqu'en 2021	11/04/2021
25/02/2002	TSR Taux fixe / variable	FR0000485294	Euros	100	5,75% annuel jusqu'en 2011, puis Euribor3M + 157bps jusqu'en 2021	11/04/2021
10/04/2002	TSR Taux fixe / variable	FR0000485294	Euros	250	5,75% annuel jusqu'en 2011, puis Euribor3M + 157bps jusqu'en 2021	11/04/2021
25/04/2003	TSR Taux fixe / variable	FR0000474421	Euros	300	5,25% annuel jusqu'en 2013, puis Euribor3M + 200bps jusqu'en 2023	16/05/2023
<b>Total TSR</b>				<b>1 453</b>		

### EMPRUNTS SUBORDONNES

*en millions d'euros*

Date d'émission	Nature juridique	Code ISIN	Devise	Montant total émis	Taux servi	Échéance
23/06/2003	Emprunt subordonné Taux fixe / variable	Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	Euros	200	4,7825% jusqu'en 2013 et Euribor + 200bps à partir du 24/06/2013	23/06/2023
21/06/2004	Emprunt subordonné Taux variable	HSBC	Euros	250	TEC10 + 10bps Cap à 9%	Perpétuelle
24/09/2004	Emprunt subordonné Taux variable	HSBC	Euros	50	TEC10 + 10bps Taux global capé à 9%	Perpétuelle
15/11/2004	Emprunt subordonné Taux fixe / variable	Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	Euros	90	4,93% jusqu'en 2016 et Euribor + 160bps à partir du 15/11/2016	Indéterminée
15/11/2004	Emprunt subordonné Taux variable	Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	Euros	93	Euribor 3 mois + 70bps jusqu'en 2016 et Euribor 3 mois + 160bps à partir du 15/11/2016	Indéterminée
11/03/2005	Emprunt subordonné Taux variable	ABN AMRO	Euros	25	6,25% jusqu'en 2009 puis 4 fois (EUR CMS 10 ans - EUR CMS 2 ans) Cap à 9% et floor à 2,75%	Perpétuelle
11/03/2005	Emprunt subordonné Taux variable	ABN AMRO	Euros	225	6,50% jusqu'en 2009 puis 3% + 22,5% fois EUR CMS10ans	Perpétuelle
27/06/2005	Emprunt subordonné Taux variable	DEUTSCHE BANK	Euros	75	7% jusqu'en 2009 puis EUR CMS 10 + 30bps Cap à 10 fois (CMS 10 - ans - CMS 2 ans) Floor à 2%	Perpétuelle
16/05/2006	Emprunt subordonné Taux variable	IXIS CIB	Euros	160	5,25% jusqu'au 16/05/2036 puis EURIBOR 3 mois + 185bps (y compris Step Up 100 bps à Call Date)	Perpétuelle
22/12/2006	Emprunt subordonné Taux fixe	IXIS CIB	Euros	1250	4,75%	Perpétuelle
20/12/2006	Emprunt subordonné Taux variable	Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	Euros	108	Euribor 3mois + 95bps jusqu'au 20 déc. 2026 puis Euribor 3 mois + 195bps à compter du 20 déc. 2026	Indéterminée
<b>Total Emprunts subordonnés</b>				<b>2 526</b>		

### TOTAL PASSIFS SUBORDONNES

**3 979**